

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

**9<sup>e</sup> Législature**

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1992-1993**

**(93<sup>e</sup> SÉANCE)**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

**2<sup>e</sup> séance du mercredi 25 novembre 1992**



## SOMMAIRE

### PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

#### 1. **Négociations du GATT.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 6021).

M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre.

M. Charles Millon.

*Suspension et reprise de la séance* (p. 6024)

*Rappel au règlement* (p. 6024)

MM. Pierre Mazeaud, le Premier ministre.

*Ouverture du débat* (p. 6024)

MM. André Lajoinie,  
Alain Juppé, le Premier ministre,  
Jean-François Deniau,  
Laurent Fabius.

### PRÉSIDENTE DE M. RAYMOND FORNI

M. Pierre Méhaignerie,  
M<sup>me</sup> Marie-France Stirbois.

MM. le Premier ministre,  
Charles Millon.

*Suspension et reprise de la séance* (p. 6039)

M. le président.

*Rappel au règlement* (p. 6039)

MM. André Lajoinie, le Premier ministre.

*Reprise du débat* (p. 6040)

MM. Jean-Pierre Balligand,  
Germain Gengenwin,  
Jean Gaubert,  
Francis Geng,  
Paul Duvaleix.

M. le Premier ministre.

Clôture du débat.

Renvoi du vote à la prochaine séance.

#### 2. **Ordre du jour** (p. 6046).

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à quinze heures.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

## NÉGOCIATIONS DU GATT

### Déclaration du Gouvernement et débats sur cette déclaration

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, sur les négociations du GATT, et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, l'Europe est notre avenir, nous en sommes convaincus, mais l'avenir n'efface pas le passé. C'est dans le respect de nos identités nationales que nous forgerons la conscience européenne.

Une large majorité s'est exprimée ici pour une Europe plus proche des citoyens, en osmose avec les parlements nationaux auxquels ont été reconnus des droits nouveaux. Nous avons tous souhaité, quel que soit notre vote, lors du débat sur la ratification du traité de Maastricht, que l'Europe soit plus démocratique. Cette exigence, exprimée par le peuple français, nous devons l'assumer dès maintenant.

Le dossier du GATT est l'occasion de montrer que l'Europe est la chose des peuples qui la soutiennent et le bouclier des nations qui la composent.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour débattre d'une question grave qui engage l'intérêt national. Je souhaite que nous le fassions avec dignité, afin de servir ensemble, chacun à notre place, notre pays.

Le Gouvernement a la garde, sous l'autorité du Président de la République, de l'intérêt national. Mais il ne prétend pas être le seul juge. Lorsque les intérêts fondamentaux de la France sont en cause, le Gouvernement a le devoir de consulter le Parlement. Il importe aussi que nos partenaires sachent que la position du Gouvernement est celle de la France et que les prochaines échéances politiques, quel qu'en soit le résultat, ne la modifieront pas.

C'est pourquoi, je demande à l'Assemblée nationale d'approuver, par un vote, la position de la France dans la négociation du GATT. Constitutionnellement, le Gouvernement ne peut le faire qu'en application de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution.

Une autre procédure a été proposée, celle de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution, issu de la révision constitutionnelle adoptée par le Congrès en juin dernier. Mesdames, messieurs les députés, la Constitution ne permet pas de l'utiliser. En effet, elle réserve expressément cette procédure au vote de résolutions portant sur les « propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative ». Or il n'existe pas aujourd'hui de proposition d'acte communautaire au sujet du GATT.

En tout état de cause, comme l'a observé M. Mazeaud, la révision du règlement de l'Assemblée nationale n'étant pas achevée, la procédure de l'article 88, alinéa 4, ne pourrait pas être utilisée. (« Très bien ! », sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour ces raisons, le Gouvernement, dans le respect de la Constitution qui s'impose à nous comme à vous, a été conduit à retenir la seule procédure possible, celle de l'article 49, premier alinéa.

Ce vote portera sur une déclaration précise et sur elle seulement. Ceux qui voteront « pour » ne seront en aucun cas présumés soutenir la politique générale du Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je sais ce qui sépare la majorité et l'opposition et je ne demande à personne de renier sa philosophie politique.

Avant de vous lire cette déclaration, je voudrais vous rappeler ce que j'ai dit mercredi dernier.

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.** Incompétent !

**M. le Premier ministre.** J'ai souhaité, ce jour-là, et je souhaite toujours un vaste mouvement de cohésion nationale.

**M. Patrick Ollier et plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Trop tard !

**M. Francis Delattre.** La seule façon c'est de partir !

**M. le Premier ministre.** C'est pourquoi la tonalité de certaines réactions m'a surpris et me surprend encore. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Robert-André Vivien.** Mais non, mais non, ne racontez pas d'histoires !

**M. le Premier ministre.** Ce n'est pas moi qui demande un vote de confiance, mais la nation tout entière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Paul Charlé et M. Charles Miossec.** Non !

**M. Jacques Baumel.** Les Français voteront dans quelques mois et ils diront en qui ils ont confiance.

**M. le Premier ministre.** Dans d'autres pays, on sait faire bloc quand on éprouve une difficulté. On oublie, au moins l'espace d'un moment, ce qui divise pour ne retenir que ce qui peut unir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je vous le redemande instamment : mettons de côté les polémiques inutiles.

**M. Jacques Baumel.** Oh la, la !

**M. le Premier ministre.** La France est un pays qui compte.

**M. Jacques Santrot.** Eux, c'est l'anti-France !

**M. le Premier ministre.** La France n'a pas à choisir entre l'isolement et la soumission. Il suffit qu'elle soit unie, au-delà des différences politiques, normales dans une démocratie, pour obtenir de l'Europe le sursaut qui s'impose.

Voici la déclaration que je vous propose :

« Conformément à la position adoptée depuis l'ouverture des négociations en septembre 1986, la France souhaite la conclusion d'un accord global et équilibré au GATT, portant à la fois sur l'agriculture, l'industrie, les services et la propriété intellectuelle.

« La France considère que le projet d'accord relatif à l'agriculture, conclu le 20 novembre 1992 par les représentants de la Commission, outrepassa le mandat défini par le Conseil le 6 novembre 1990 et aurait des conséquences inacceptables pour l'économie agricole française. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Pierre Estève.** Oui, très bien !

**M. le Premier ministre.** La France demande qu'une réunion commune des ministres des affaires étrangères et des ministres de l'agriculture de la Communauté se tienne dans les plus brefs délais. Le Gouvernement confirmera, à cette occasion, qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Tel est le texte que je vous soumetts.

**M. Jacques Godfrain et plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** Mais c'est le nôtre !

**M. Robert-André Vivien.** C'est un piège.

**M. le Premier ministre.** Je vais maintenant commenter ce texte.

Quatrième exportateur mondial de produits manufacturés et deuxième exportateur de services et de produits agricoles, la France a intérêt au développement du commerce mondial et elle recherche un accord au GATT. C'est une position constante, depuis que le Gouvernement, dirigé alors par M. Jacques Chirac, a donné son accord, en septembre 1986, à l'ouverture des négociations que l'on appelle communément « cycle de l'Uruguay ».

En vertu de l'article 113 du traité de Rome qui définit les compétences en matière commerciale, le Conseil des ministres fixe le mandat de la Commission ; celle-ci négocie et, à la fin de la négociation, le Conseil décide.

Que s'est-il passé et où en sommes nous ?

Les représentants de la Commission, MM. les commissaires Andriessen et MacSharry, ont conclu, le 20 novembre à Washington, avec leurs interlocuteurs américains, un projet d'accord sur le volet agricole de la négociation.

Il n'y a pas juridiquement de projet d'accord, puisque celui-ci se négocie dans le cadre multilatéral du GATT. Néanmoins chacun comprend qu'un compromis euro-américain est de nature à influencer la suite de la négociation.

Dès que ce compromis a été rendu public, la France a annoncé qu'elle s'opposerait à tout projet d'accord qui serait bâti sur ces bases. J'ai confirmé cette opposition dans une lettre adressée au président de la Commission, M. Jacques Delors. Pourquoi ?

Si, sur certains aspects de la négociation concernant les oléagineux, il y a eu des progrès, preuve que notre fermeté n'est pas sans résultat, l'ensemble est inacceptable. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je ne rentrerai pas dans les détails et m'en tiendrai à l'essentiel, c'est-à-dire à l'engagement de réduire de 21 p. 100, en volume, les exportations agricoles subventionnées par la Communauté.

**M. Pierre Estève.** Effectivement, ce n'est pas possible !

**M. le Premier ministre.** C'est inacceptable...

**M. Jean-Claude Lefort.** Totalement !

**M. le Premier ministre.** ... parce que cela est contraire aux intérêts de l'Europe, contraire au mandat de la Commission, contraire à la politique agricole commune. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les Etats-Unis sont la première puissance agricole du monde. Ils défendent leurs intérêts. Ils doivent respecter ceux de l'Europe, c'est-à-dire notre liberté de produire, d'exporter, de leur faire concurrence, dans des conditions comparables. L'Europe aide son agriculture, l'Amérique aussi.

Nous disons oui au développement des échanges, fondé sur la confiance mutuelle et l'intérêt réciproque, oui à une concurrence mieux ordonnée. Nous disons non à un protectionnisme maléfique pour tout le monde. Mais nous disons non aussi à un accord inégal.

Le mandat de négociation a été arrêté par le Conseil, le 6 novembre 1990. Il dit que « tout engagement séparé concernant les subventions à l'exportation serait incompatible [...] avec les principes fondamentaux de la politique agricole commune ». Ce mandat lie la commission juridiquement et politiquement.

Enfin, le projet d'accord est incompatible avec la politique agricole commune. Je parle de l'ensemble de la politique agricole commune, pas seulement de la partie qui a été réformée au mois de mai, car toutes les productions aidées, y compris nos productions d'outre-mer durement touchées par le comportement des multinationales, sont concernées par le projet d'accord.

Je sais, mesdames, messieurs les députés, que la réforme de la politique agricole commune nous divise.

**M. Arnaud Lopercq.** C'est certain !

**M. le Premier ministre.** Certains ont dit qu'elle aurait dû être négociée dans le GATT.

**M. Jean-Paul Charié et plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** Et après !

**M. le Premier ministre.** C'eût été discuter de l'agriculture européenne aux conditions des Etats-Unis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Il était utile, au contraire, que nous puissions nous adosser à cet accord scellé entre les Etats membres de la Communauté dans nos négociations avec les Etats-Unis. Il est heureux aujourd'hui que nous puissions l'invoquer pour faire prévaloir notre point de vue en démontrant qu'il est non seulement conforme à l'intérêt de l'Europe, mais aussi conforme à ce que nous avons fait ensemble à douze.

**M. Alain Calmat.** Très très logique !

**M. le Premier ministre.** Pour ma part, je refuse de faire croire aux Français qu'on peut préparer l'avenir sans efforts. Et je suis aussi résolu aujourd'hui à défendre les intérêts vitaux de l'agriculture française que je l'étais, il y a six mois...

**M. Hubert Falco.** C'est vous qui avez mis les agriculteurs dans la rue !

**M. Arnaud Lopercq.** Ils vont tous crever !

**M. le Premier ministre.** ... à demander aux agriculteurs de consentir les efforts qui leur permettront d'être demain plus compétitifs. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Quoi qu'il en soit, je ne demande pas à ceux qui ont condamné la réforme hier de l'approuver aujourd'hui. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

**M. Jacques Blanc.** Ah quand même !

**M. le Premier ministre.** La commission et nos partenaires reconnaissent que l'accord du GATT doit être compatible avec les règles de la politique agricole commune. Certains affirment que cette compatibilité est assurée. D'autres savent que ce n'est pas le cas. Nous obtiendrons un débat sur ce point qui est notre meilleur argument de négociation.

**M. André Bellon.** Tout à fait !

**M. le Premier ministre.** Nous savons que, selon les règles actuelles, la réduction en volume des exportations conduirait inéluctablement à une mise en jachère permanente d'une partie importante des terres agricoles de l'Europe.

Nous avons dû accepter cette année une jachère temporaire, afin de résorber des stocks exceptionnels de céréales que nous n'arrivons pas à écouler à l'exportation, ni dans l'alimentation du bétail à cause des concessions faites aux Etats-Unis en 1962 et 1967 (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) dont les produits de substitution aux céréales entrent sans payer de taxe dans la CEE.

**M. Charles Ehrmann.** C'est trop facile !

**M. le Premier ministre.** Mais nous avons subordonné cet accord à la garantie que l'Europe garderait sa liberté d'exporter et que la jachère pourrait être révisée à la baisse lorsque les stocks seront revenus à un niveau supportable.

**M. Arnaud Lopercq.** Il n'y aura plus personne pour cultiver à ce moment-là !

**M. le Premier ministre.** Que va-t-il se passer maintenant ?

**M. Francis Delattre.** Vous allez être renversé ! *(Sourires.)*

**M. le Premier ministre.** Nous allons poursuivre la négociation. Elle sera difficile. Je souhaite qu'elle aille vite. Il n'est pas vrai que la France soit isolée.

**M. Gabriel Kasperait.** Disons qu'elle est seule !

**M. Jacques Baumel.** Nous ne sommes pas isolés, nous sommes seuls !

**M. le Premier ministre.** Certes, plusieurs gouvernements sont animés par une philosophie libérale ou conservatrice qui les conduit à privilégier une conception de l'économie de marché qui n'est pas exactement la nôtre. Nous croyons, nous, que l'économie de marché doit être sociale, comme le dit, à juste titre, le chancelier Kohl avec lequel j'entretiens d'excellentes relations *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française)* et qui est profondément attaché à la cause de l'Europe et à la solidarité franco-allemande, comme il l'a montré au cours de la récente crise monétaire.

J'ajoute que l'économie de marché doit être organisée et qu'il est légitime que les agriculteurs bénéficient de dispositions qui corrigent les mécanismes du marché afin d'obtenir une juste rémunération de leur travail. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mesdames, messieurs les députés, la France souhaite un accord sur le GATT, un accord général, englobant, avec l'agriculture, l'industrie, les services et la propriété intellectuelle, tous domaines dans lesquels nous avons de grands intérêts ; mais nous ne sommes pas disposés pour autant à sacrifier ni notre agriculture ni celle de l'Europe.

Les négociations vont donc reprendre à Genève sur l'ensemble des sujets. C'est ce que nous demandons depuis longtemps. Nous ne mettons qu'une condition au succès de la négociation : que l'accord soit global et qu'il soit équilibré.

La Commission doit rendre compte au Conseil du projet d'accord conclu avec les Etats-Unis. Le projet n'est pas un acte juridique communautaire et la Commission est libre de le soumettre ou non au vote du Conseil. Le Gouvernement respecte les règles de procédure, mais il ne se laissera pas enfermer par elles. C'est pourquoi il demandera, dès demain, qu'une réunion commune des ministres des affaires étrangères et des ministres de l'agriculture se tienne à bref délai. A ce conseil, la France demandera l'inscription au procès-verbal d'une déclaration, afin que soit enregistrée son opposition au projet d'accord actuel.

Sous quelle forme le Conseil devra-t-il approuver ultérieurement...

**M. Bernard Pons.** Quand donc ?

**M. Robert-André Vivien.** Au mois d'avril !

**M. le Premier ministre.** ... le projet d'accord général du GATT ? Faudra-t-il l'unanimité, parce que les dispositions relatives aux services et à la propriété intellectuelle en relèvent ? Ou bien, y aura-t-il vote à la majorité qualifiée, comme le prévoit le traité de Rome pour les affaires agricoles et industrielles ?

Dans le premier cas, vote à l'unanimité, notre opposition suffirait. Dans le second, vote à la majorité qualifiée, si, à la fin des fins, la position de la France n'est pas entendue et respectée, la France usera de son droit de veto, conformément à ce qu'il est convenu d'appeler le compromis de Luxembourg. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)*

Lors du débat de révision constitutionnelle, j'ai rappelé - veuillez me pardonner de me citer - que « la France n'a jamais renoncé et ne renoncera pas au droit de protéger, en cas de crise grave, ses intérêts fondamentaux ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - M. de Benouville applaudit également.)*

**M. Jean Ueberschlag.** Des mots, des mots...

**M. le Premier ministre.** En plein accord avec le Président de la République, M. François Mitterrand, je tiens à faire savoir à la représentation nationale que le Gouvernement est prêt à invoquer le droit de protéger ses intérêts fondamentaux, à tout moment. C'est le sens de la déclaration que j'ai lue et que le Gouvernement demande à l'Assemblée d'approuver afin que cette position engage la France.

**M. Robert-André Vivien.** *Mañana por la mañana !*

**M. le Premier ministre.** Mesdames, messieurs les députés, l'enjeu de la partie dans laquelle nous sommes engagés, c'est bien sûr l'intérêt de la France, le sort de son agriculture, que la réforme de la PAC, selon moi, permet d'adapter aux nécessités nouvelles et que l'accord du GATT doit absolument préserver.

C'est aussi l'intérêt de l'Europe. D'abord parce que toute l'agriculture européenne est concernée. Ensuite parce que l'Europe ne saurait être une juxtaposition d'égoïsmes nationaux et doit fortifier ses solidarités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

La France a besoin de l'Europe. Mais l'Europe a, elle aussi, besoin de la France. Nos partenaires ont toujours pu compter sur la solidarité de la France : le Royaume-Uni, quand il a demandé et obtenu une compensation financière ; l'Allemagne quand elle a demandé et obtenu un régime dérogatoire pour les provinces de l'Est ; l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande lorsqu'ils ont demandé la création d'un fonds de cohésion pour les aider à rattraper leur retard de niveau de vie.

La France est en droit d'attendre de ses amis la solidarité qu'elle ne leur a jamais marchandée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - M. de Benouville applaudit également.)*

**M. Jean Ueberschlag.** Qu'est-ce qu'elle a obtenu, la France ?

**M. le Premier ministre.** C'est enfin l'intérêt des relations économiques et commerciales mondiales. Quelque amitié que nous ayons pour les Etats-Unis, quelque reconnaissance que nous ayons pour cette nation dont tant de fils moururent pour notre liberté, nous ne pouvons accepter que l'Europe entretienne avec elle un commerce reposant sur des accords inégaux.

C'est pour préserver les intérêts de la France, de l'Europe, et des relations mondiales, que je vous demande votre soutien, et à travers lui, celui du peuple français. Je demande à chacun calme et résolution, en premier lieu aux agriculteurs. Je leur dis : vous avez une juste cause à défendre, ne la dénaturez pas. Vos exportations d'aujourd'hui et celles de demain risquent d'être compromises par les images de violence qui se diffusent dans le monde entier. Vous êtes parmi nos meilleurs exportateurs, ne vous rendez pas impopulaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Mesdames, messieurs les députés, évitons aussi la fracture entre les agriculteurs et d'autres catégories sociales...

**M. Jean Ueberschlag.** Entre les agriculteurs et vous !

**M. le Premier ministre.** ... comme nous devons éviter aujourd'hui un divorce entre la nation et le Parlement.

**M. Jean-Paul Charlé.** Alors partez !

**M. le Premier ministre.** La France peut montrer aujourd'hui, dans cette enceinte, qu'elle est unie et résolue, fidèle à ses racines et préoccupée de son avenir. *(Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.)*

**M. le président.** La parole est à M. Charles Millon.

**M. Charles Millon.** Monsieur le président, après la déclaration de M. le Premier ministre, je sollicite au nom de mes collègues Bernard Pons, président du groupe du Rassemblement pour la République, Jacques Barrot, président du groupe de l'Union du centre et en mon nom propre, une suspension de séance d'une demi-heure. Il s'agit de réunir nos groupes.

**M. le président.** La suspension de séance est de droit, monsieur Millon.

### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

*(La séance, suspendue à quinze heures trente-cinq, est reprise à seize heures vingt.)*

**M. le président.** La séance est reprise.

### Rappel au règlement

**M. Pierre Mazeaud.** Je demande la parole, pour un rappel au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Mazeaud, pour un rappel au règlement qui sera bref.

**M. Pierre Mazeaud.** Je serai très bref, monsieur le président.

Monsieur le Premier ministre, vous avez indiqué que vous présentiez votre déclaration sur la base du premier alinéa de l'article 49 de la Constitution. Or aux termes de celui-ci, vous ne pouviez engager la responsabilité de votre gouvernement que sur « son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale ». Il me semble, monsieur le Premier ministre, que, parlant des problèmes du GATT et de l'agriculture, vous ne pouviez donc utiliser la procédure de l'article 49-1, et je crains que ce débat n'en soit biaisé (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

**M. Christian Bataille.** C'est nul !

**M. Pierre Mazeaud.** ...et que vous ne vous en serviez comme d'un alibi pour obtenir la confiance sur l'ensemble de votre politique ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, M. Mazeaud fait un rappel au règlement ; c'est son droit.

**M. Robert Pandraud.** Le plus strict !

**M. le Premier ministre.** Il m'interpelle ; je me dois naturellement de lui répondre et j'ai assez d'estime pour sa compétence juridique pour ne pas être indifférent à ses arguments.

Mais c'est clair : l'article 49, alinéa 1, de la Constitution donne la possibilité d'engager la responsabilité du Gouvernement sur un programme ou sur une déclaration de politique générale. Ce que j'ai lu à propos des négociations du GATT et de leur environnement est une déclaration de politique générale.

Depuis 1958, cette disposition a été mise en œuvre à vingt et une reprises...

**M. Pierre Mazeaud.** Ce n'est pas une raison ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Monsieur Mazeaud, vous devriez écouter le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** ... et en trois occasions sur des textes particuliers : le 6 octobre 1981 sur la politique énergétique du Gouvernement ; le 23 juin 1982 sur le programme économique du Gouvernement ; le 16 janvier 1991 sur une déclaration du Gouvernement sur sa politique au Moyen-Orient.

Les faits répondent d'eux-mêmes. Je souhaite que nous arrêtons là une polémique qui ne nous grandirait pas.

J'ai demandé un vote sur le texte, que j'ai lu et que j'ai ensuite commenté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

### Ouverture du débat

**M. le président.** La parole est à M. André Lajoinie, premier orateur inscrit.

**M. André Lajoinie.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, ce débat au Parlement se tient après que la Commission européenne a, une nouvelle fois, plié le genou face aux Américains, dans le cadre des négociations internationales du GATT.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour consulter la représentation nationale afin de faire entendre ainsi plus fortement la voix de la France ?

Depuis le début, le Parlement a toujours été tenu à l'écart de ces discussions, qui ont été menées dans un quasi-secret par des technocrates non élus prétendant parler au nom de 350 millions d'Européens.

A l'occasion du référendum sur Maastricht, les Français ont notamment condamné cette arrogance et cette prétention antidémocratique des commissaires de Bruxelles.

Cette démission de notre pays dans la conduite de la négociation a été aggravée par les concessions unilatérales faites aux Etats-Unis par la Commission européenne, et acceptées tant par les gouvernements de droite - hier - que par celui d'aujourd'hui.

Qui a en effet accepté en 1986 d'inclure l'agriculture dans le cycle actuel de négociations du GATT, alors que ce n'était pas prévu à l'origine, sinon le gouvernement de M. Chirac ? Qui a accepté d'aller au-devant des exigences américaines en modifiant de manière négative la politique agricole commune sinon le Gouvernement actuel ? J'ai le regret de vous le rappeler, monsieur le Premier ministre.

Ainsi, les gouvernements successifs ont fait d'énormes concessions avant même de négocier, ce qui a renforcé encore les exigences des Etats-Unis, qui réclament toujours plus sur le dossier agricole, mais aussi sur l'industrie, les services et la culture.

Depuis la création du marché commun agricole, chaque étape de l'intégration européenne a été marquée par l'ouverture de négociations internationales du GATT qui se sont conclues par toujours plus de concessions aux Etats-Unis.

Ainsi, en 1962, le gouvernement de droite permettait l'ouverture sans contrepartie de nos frontières aux importations de soja.

En 1967, il autorisait l'importation de produits de substitution aux céréales et de matières grasses végétales au seul profit de la firme Unilever, dont on dit que le lobby est puissant à Bruxelles.

En 1979, avec le ministre Méhaignerie, ici présent, il négociait un règlement ovin totalement favorable à la Grande-Bretagne et à ses anciennes colonies, qui fait que nous importons plus de la moitié des moutons consommés dans notre pays alors que les éleveurs d'ovins souffrent de la crise ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Autrement dit, tout montre que nous négocions sur le terrain choisi par les Américains et aux conditions fixées par eux.

Alors qu'on vient d'apprendre que le revenu agricole va baisser de 6 p. 100, que la réforme de la PAC conduirait à diminuer les prix à la production de 15 à 30 p. 100 et à mettre 15 p. 100 des terres en friche, le projet d'accord du GATT, qui s'ajoute à ces néfastes décisions, va conduire l'agriculture française à la ruine, avec une aggravation considérable du chômage - car le secteur agroalimentaire est très touché -, le saccage du territoire rural et l'accentuation des déséquilibres écologiques.

Toutes les régions, toutes les productions françaises seraient durement touchées par la réduction de 21 p. 100 des exportations, puisque l'on veut à nouveau baisser nos productions de céréales, d'oléagineux, de vins, de fromages, d'agrumes, ainsi que l'élevage bovin, porcin et de volailles.

Cette capitulation conduirait à mettre des millions d'hectares supplémentaires de terres européennes en friche. Il s'agit là d'un véritable cataclysme. En revanche, les Etats-Unis seraient autorisés à continuer à exporter leurs productions alimentaires en Europe.

Comment ne pas être révolté de se voir ainsi obligé d'abandonner des millions d'hectares de terres alors qu'on a demandé il y a quelques semaines aux écoliers français, qui ont répondu présent, quelques paquets de riz pour les enfants somaliens affamés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Que valent aujourd'hui, messieurs les partisans de Maastricht, les belles proclamations selon lesquelles le oui à Maastricht permettrait une Europe unie et forte face aux Etats-Unis ? Où est la solidarité européenne quand le gouvernement anglais, qui n'a cessé de demander des déroga-

tions aux règles du Marché commun, et les autorités allemandes, qui ont fait de même, essaient aujourd'hui de se faire le cheval de Troie des intérêts américains ?

La preuve vient d'être faite que Maastricht ne permet pas de tenir tête aux Etats-Unis. Au contraire, il prépare une soumission plus grande à la loi de la jungle, à ce que le traité appelle une « économie ouverte, où la concurrence est libre ». Cela ouvre la voie à une Europe démunie de toute protection communautaire pour son agriculture, ses industries, ses services.

Il est urgent que la France défende ses intérêts et ceux de son peuple. Les gouvernements successifs ont déjà fait trop de concessions qui ont provoqué trop de dégâts. Il est urgent que la France se fasse respecter en utilisant son droit de veto, qui existe encore mais qui pourrait être menacé en cas d'application du traité de Maastricht.

Une telle initiative n'est pas contraire à la nécessité d'obtenir des accords commerciaux équilibrés.

Comment parler de libre accès au marché quand les Etats-Unis bénéficient au sein du GATT même d'une mécanique hyper-protectionniste qui leur permet, depuis 1955, de fermer quand bon leur semble leurs frontières aux importations étrangères ? De plus, ils ont voté une loi commerciale unilatérale, le *Trade Act*, qui permet au Président des Etats-Unis d'imposer quand il le veut des sanctions commerciales à l'encontre de tout pays exportateur qui pourrait les concurrencer.

Les gouvernements des Etats-Unis contestent les aides à l'agriculture européenne, mais leur nouvelle loi agricole, qui couvre la période 1990-1995, affecte plus de quarante milliards de dollars au soutien à l'agriculture, et le Trésor américain attribue chaque année cinq milliards de dollars aux exportations agricoles afin d'écouler la production américaine à des prix de dumping.

Il n'est pas vrai non plus qu'il s'agirait de rééquilibrer les échanges mondiaux. En effet, alors que la Communauté européenne était globalement excédentaire, tous produits confondus, de 110 milliards de francs en 1986 à l'égard des Etats-Unis, elle était déficitaire de près de 87 milliards de francs en 1991. Les prévisions parlent de 150 milliards de francs pour 1992, la France ayant quant à elle un déficit de 48 milliards de francs. La Communauté européenne est devenue la première importatrice de produits agricoles et alimentaires mondiaux, absorbant le tiers des exportations américaines.

Ce n'est pas nous qui sommes demandeurs vis-à-vis des Etats-Unis !

Accepter un tel accord ne peut donc conduire à enfoncer encore plus notre pays dans les difficultés, ce qui aboutira à la ruine de notre agriculture et à la désertification des campagnes. Cela aurait de graves conséquences pour la nation tout entière, présenterait un risque pour notre indépendance alimentaire, aboutirait à l'aggravation du chômage dans une filière qui génère 4 millions d'emplois et à des déséquilibres nouveaux dans l'aménagement du territoire et l'environnement. La France n'aurait plus les moyens de développer une grande politique de coopération et d'amitié avec les peuples.

Capituler une nouvelle fois reviendrait à faire droit à l'objectif cynique des gouvernements américains qui, depuis plus de vingt ans, veulent faire, selon leur horrible formule, de « l'arme alimentaire leur principal outil de négociation ».

Il est tout à fait effarant que la Communauté européenne et la France aillent en permanence au-devant de ces exigences.

Faire croire qu'il faudrait céder sur l'agriculture - comme certains le préconisent - pour obtenir des contreparties est un leurre. Il n'y a jamais eu de contrepartie, et faire de nouvelles concessions aujourd'hui ne ferait que renforcer encore l'arrogance des Etats-Unis, qui veulent imposer leur dogme ultra-libéral du « libre-échange » mondial pour le commerce, l'industrie, la propriété intellectuelle et la culture.

Mais, comme le notent plusieurs rapports parlementaires, ils n'ont fait aucune concession. Au contraire, ils ont obtenu satisfaction sur leurs demandes concernant le transport maritime et aérien, ce qui a déjà des conséquences graves pour l'Air France, qui annonce des licenciements massifs. Ils veulent plus dans le secteur de l'audiovisuel. Ils ont fait retirer les trois quarts des services américains de la négociation et ferment leurs frontières à l'acier européen. Le GATT veut

empêcher ou limiter les aides publiques à la recherche, à l'industrie, au développement régional, ainsi que les aides à la protection de l'environnement.

On le voit donc bien, l'attaque américaine ne vise pas que l'agriculture, c'est l'ensemble du commerce mondial et français qui est concerné.

Contrairement à ce que disent les milieux financiers, un accord dans de telles conditions ne contribuerait pas à la relance de l'économie : ce serait encore plus de chômage, de coups portés à nos capacités industrielles, agricoles, à nos services, et le tiers monde s'enfoncerait encore plus dans la spirale de la misère.

D'ailleurs, quel est le bilan du précédent cycle de négociations qui s'est déroulé de 1973 à 1980 ? A-t-il permis de faire reculer le chômage et de sortir le tiers monde des difficultés ? Pas du tout ! Le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCDE est passé de 21 millions à 30 millions. Il a augmenté de près de deux millions en France et 350 000 exploitations agricoles françaises ont été supprimées.

Le volume des échanges mondiaux a progressé de 10 p. 100, mais les exportations des pays du Sud ont diminué de 1,4 p. 100 par an et la dette du tiers monde, messieurs de la droite qui ricanez (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*), est passée de 500 milliards à 1 500 milliards de dollars. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Non seulement le GATT ne permet pas la relance économique, mais, au contraire, en renforçant la concurrence sauvage que se livrent les puissances industrielles et financières, en abaissant les salaires et en poussant à l'abaissement des protections sociales, il contribue à aggraver la crise.

D'ailleurs, à quoi bon faire semblant de se mettre d'accord sur le commerce, alors qu'on sait que les Etats-Unis tantôt favorisent leurs exportations, tantôt réduisent leurs importations, notamment en manipulant le dollar ou en utilisant leurs lois protectionnistes ?

On le voit bien : il est urgent de cesser de discuter sous la menace américaine. Cela conduirait dans tous les cas à de graves reculs, au détriment de la France, de l'Europe, des peuples du tiers monde.

La France, vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, et vous avez raison, est un grand pays. Il est l'un des principaux producteurs et exportateurs de produits agricoles, industriels et de services du monde. Il est membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Il dispose d'atouts pour se battre. Il a joué un rôle positif dans le concert des nations et fait entendre sa voix dans des moments difficiles. Il ne peut être enfoué.

Il peut, il doit se faire respecter et défendre ses intérêts fondamentaux aujourd'hui menacés en recourant au droit de veto. En agissant ainsi, il ferait un acte de résistance au bénéfice des peuples d'Europe et du tiers monde qui refusent d'être livrés à la loi impitoyable de l'ultra-libéralisme au seul profit des puissantes sociétés multinationales.

Ainsi, l'autorité de la France grandirait parmi les peuples.

L'expérience vient de montrer, une nouvelle fois, que l'intégration européenne à marche forcée qu'implique le traité de Maastricht ne prépare pas à cette communauté nouvelle et solidaire à laquelle aspirent les peuples qui composent l'Europe.

Nous proposons une autre Europe, une Europe sociale, démocratique, pacifique et solidaire, une autre politique agricole européenne qui fasse respecter le principe de la préférence communautaire. Celle-ci est nécessaire pour les agriculteurs, tant pour ceux de métropole que pour ceux des Antilles, où sa violation est à l'origine de la mévente de la banane, qui soulève une protestation sans précédent. (« *Très bien !* » sur les bancs du groupe communiste.)

Tel qu'il est conçu, le GATT n'est pas une instance véritablement multilatérale où se négocient en commun de vrais accords. Il est donc urgent de le démocratiser, afin que chaque peuple puisse influencer sur les décisions, dans le sens de la justice, de la démocratie et du progrès.

Qui peut raisonnablement penser que la stabilité de la planète peut être assurée demain dans un monde où les peuples du tiers monde s'enfonceraient irrémédiablement dans la pauvreté avec la destruction de leurs cultures vivrières, donc de

leur autonomie alimentaire ? Cela conduit déjà des centaines de millions de leurs habitants déracinés à s'entasser dans les bidonvilles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud.

**M. Jean-Claude Lafort.** Absolument !

**M. André Lajoinie.** Comment accepter froidement de mettre ici des millions d'hectares de terres en friche, alors que le directeur général chargé de l'alimentation auprès de l'ONU a encore récemment lancé un cri d'alarme, appelant à augmenter considérablement la production agricole mondiale, y compris dans les pays développés, pour faire face aux besoins alimentaires de la planète, où un milliard d'êtres humains sont victimes de la famine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. André Lajoinie.** Dans cette situation, n'est-il pas urgent de refuser la politique de domination que veut imposer le gouvernement américain ?

Ne faut-il pas, au contraire, progresser de façon audacieuse vers des relations d'intérêt réciproques, de coopération internationale et d'échanges sur le continent européen et, au-delà, avec les pays de la Méditerranée, d'Afrique et du tiers monde ?

C'est le vœu des agriculteurs et des ruraux qui manifestent aujourd'hui dans toute la France et qui manifesteront à nouveau le 1<sup>er</sup> décembre à Strasbourg avec leurs collègues des autres pays de la Communauté européenne.

Afin de faire progresser cette solidarité, je propose que la France fasse appel aux peuples du monde pour montrer la communauté d'intérêt qui les lie au nôtre et pour s'opposer ensemble à la véritable dictature que représente l'utilisation de l'arme alimentaire américaine.

La France se grandirait aux yeux des peuples en prenant une telle initiative. Ne pourrait-on saisir l'occasion de la conférence mondiale sur la nutrition et le développement agricole, qui se réunira du 5 au 14 décembre à Rome et au cours de laquelle l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture lanceront un plan mondial contre la malnutrition ?

**Mme Muguette Jacquaint et M. Jean-Claude Lafort.** Assurément !

**M. André Lajoinie.** Telles sont les quatre propositions que nous faisons. Je les résume :

Premièrement, que la France fasse preuve de la plus grande fermeté, y compris en opposant son veto au projet d'accord du GATT pour défendre notre agriculture et les intérêts fondamentaux de la France ;

Deuxièmement, que l'on s'oriente vers une autre politique agricole européenne qui fasse respecter le principe de la préférence communautaire et ne confie pas à des technocrates, non élus, les intérêts de nos pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.* - « Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Troisièmement, que la France agisse pour démocratiser le fonctionnement du GATT ;

Quatrièmement, enfin, que la France fasse appel aux peuples du monde sur l'urgence de solutions au problème alimentaire et du développement agricole et qu'elle saisisse pour cela la conférence de Rome qui se tiendra en décembre sous l'égide de l'ONU.

C'est pourquoi, dans la logique même de notre action pour mettre en échec la réforme de la PAC, de notre refus du traité de Maasstricht, de notre combat permanent pour défendre notre agriculture, notre secteur agro-industriel et nos intérêts nationaux, nous soutiendrons toute initiative de la France permettant de s'opposer au projet d'accord du GATT, qui met en cause l'avenir du pays.

Un tel vote des députés communistes ne vaut ni approbation de la politique du Gouvernement en général, y compris de ses choix européens, ni atténuation de ses responsabilités dans la réforme de la politique agricole commune.

Un tel appui est limité - comme vous l'avez souligné avec raison, monsieur le Premier ministre - à l'engagement du Gouvernement, dès lors qu'il est sans ambiguïté, à s'opposer par tous les moyens au projet d'accord du GATT, y compris par le recours au droit de veto de la France au Conseil des ministres européens que je souhaite le plus proche possible.

Les députés communistes laissent les arguties stériles à la droite, monsieur Mazeaud ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.* - *Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Gabriel Kasperait.** Qu'il est amusant ! On se croirait au *Bébête Show* !

**M. André Lajoinie.** Pour eux, ce qui passe avant toute autre considération, c'est l'intérêt des agriculteurs, des salariés, des consommateurs, c'est l'intérêt de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. Alain Juppé.

**M. Alain Juppé.** Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement est aujourd'hui dans l'impasse. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beaufils.** Ce n'est pas lui qui demande des suspensions de séance !

**M. Alain Juppé.** Et la solution que vous avez trouvée, c'est de nous appeler à la rescousse.

Vous avez pris la précaution de ne pas nous demander de voter la confiance, et cela sous les applaudissements du groupe socialiste, au point que je me suis demandé s'il n'était pas lui-même soulagé de ne pas avoir à vous donner la sienne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sage précaution. En effet, et je le dis sans ambiguïté, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas notre confiance, vous n'aurez pas notre confiance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Calmat et plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Et les agriculteurs ?

**Mme Muguette Jacquaint.** Oui, que faites-vous des agriculteurs ?

**M. Alain Juppé.** Je doute que les agriculteurs fassent confiance au gouvernement de M. Pierre Bérégovoy car, si nous en sommes au point où nous en sommes, vous en portez, monsieur le Premier ministre, l'entière responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.* - *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Depuis plus de dix ans, en effet, votre politique agricole a été marquée par des abandons successifs. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Et Guillaume ?

**M. Alain Juppé.** Depuis 1984,...

**M. le président.** Monsieur Juppé, pardonnez-moi de vous interrompre.

Mes chers collègues, il s'agit d'un débat grave. On ne peut empêcher certaines manifestations d'enthousiasme mais, à part cela, je vous demande d'écouter les orateurs.

**M. Jacques Santrot.** M. Juppé n'a qu'à pas nous provoquer !

**M. Alain Juppé.** Depuis dix ans, disais-je, la politique agricole a été marquée par les abandons successifs des gouvernements socialistes.

Cela a commencé à Fontainebleau, en 1984, avec l'acceptation sans contrepartie des quotas laitiers.

**M. Alain Calmat.** Et en 1962 ?

**M. Alain Juppé.** Cela s'est poursuivi avec l'entorse grave à la solidarité financière que constituait l'acceptation de la restitution britannique. Et ainsi de suite.

S'il y a au moins un point qui, j'en suis sûr, fera l'unanimité, monsieur le Premier ministre - et M. Millon en sera d'accord -, c'est que vous avez conduit la négociation de

l'Uruguay Round en dépit du bon sens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

C'est au mois de mars 1985 - et non en 1986 - que la Communauté a approuvé le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

En septembre 1986, à Punta del Este, nos négociateurs avaient obtenu satisfaction sur trois points essentiels.

Il s'agissait, d'abord, de l'affirmation du caractère global de la négociation, qui devait dégager des résultats équilibrés sur les quinze secteurs concernés. Nous avons donc écarté une négociation spécifique sur le seul volet agricole.

Il s'agissait, ensuite, de l'adoption du principe d'un correctif monétaire aux fluctuations du dollar.

Il s'agissait, enfin, de l'adoption d'un autre principe - capital s'agissant de l'agriculture - : le démantèlement partiel et progressif de toutes les aides, des aides directes ou indirectes, y compris les *deficiency payments* américains.

Entre 1989 et 1992, vous avez peu à peu abandonné ces trois principes qui étaient pourtant acceptés par les cent huit pays parties à la négociation.

Le 21 mai 1992, le Gouvernement français a accepté à Bruxelles une réforme de la politique agricole commune qui est perverse dans sa philosophie, puisqu'elle substitue au soutien par les prix un soutien par l'assistance et qu'elle nous conduit dans une voie où, bientôt, le revenu minimum agricole remplacera la juste rémunération du travail des agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Cette réforme est particulièrement dommageable pour l'agriculture française. Sait-on, par exemple, que, selon la Commission de Bruxelles elle-même, la proportion d'agriculteurs français frappés par le gel des terres est trois fois supérieure à la moyenne communautaire !

**M. Arnaud Lopercq.** C'est vrai !

**M. Alain Juppé.** Cette réforme était particulièrement intempestive sur le plan du calendrier. Vous nous avez dit tout à l'heure qu'attendre pour mettre en œuvre cette réforme eût été la faire aux conditions américaines. Mais que s'est-il donc passé à Washington ? N'avons-nous pas capitulé en rase campagne ? Vous le reconnaissez d'ailleurs vous-même puisque vous avez déclaré que l'accord a été inacceptable.

**M. Arthur Dahaine.** Exact !

**M. Alain Juppé.** C'est la preuve qu'en voulant donner à l'avance, par une réforme de la politique agricole commune, des gages aux Américains, vous avez conduit la négociation comme des enfants de chœur ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Ce faisant, la Communauté s'est condamnée à payer deux fois car, quoi qu'en disent les négociateurs de la Commission, - vous n'êtes d'ailleurs pas de leur avis si je vous ai bien écouté tout à l'heure -, l'application de l'accord de novembre aboutit au durcissement des sacrifices qui sont déjà prévus par la réforme de la politique agricole commune, aussi bien pour les produits laitiers que pour la viande bovine les céréales.

**M. Patrick Ollier.** C'est vrai !

**M. Alain Juppé.** Aujourd'hui encore, monsieur le Premier ministre, vous tergiverserez.

Vous nous avez annoncé, il y a quelques jours, que la France userait de son droit de veto à la fin des fins. Mais c'est absurde ! Si la négociation progresse et si elle aboutit dans les quatorze autres secteurs concernés, il nous sera évidemment encore plus difficile de dire « non », et nous serons encore plus isolés que nous ne le sommes aujourd'hui ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

A moins qu'il n'y ait derrière toute cela une manœuvre, que je n'ose soupçonner...

**M. Francis Delattre.** Vous avez tort de n'oser la soupçonner !

**M. Alain Juppé.** Compte tenu des retards qui seront inévitablement pris dans la négociation, peut-être vous dites-vous que c'est le prochain gouvernement qui aura à affronter la crise !

**M. Alain Calmat.** On assumera ! (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Juppé.** Ne comptez pas sur nous, en tout cas, pour tomber dans le piège ! La fin des fins, c'est maintenant ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

La fin des fins, c'est maintenant, parce qu'il y va de nos intérêts vitaux.

Il y va d'abord de la survie de notre agriculture, et je le dis d'autant plus volontiers que je ne suis pas l'élu d'une circonscription qui agricole rurale.

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Cela se voit !

**M. Alain Juppé.** Peut-être, mais c'est à dessein car ce que nous avons choisi de faire aujourd'hui, ce n'est pas de défendre les intérêts d'une catégorie de la population, c'est de défendre les intérêts de la France ! (« Très bien ! », et *applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Certes, nos agriculteurs sont directement concernés. Quelle est en France la catégorie professionnelle qui a pu accepter de voir, comme eux, son revenu baisser année après année - 6 p. 100 encore en 1992 après une baisse en 1991 ?

Toutes les études montrent d'ailleurs que l'application de la réforme de la politique agricole commune aboutirait à la disparition de 500 000 exploitations agricoles, soit une sur deux par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Mais, me dira-t-on, les paysans ne sont pas les seuls à être frappés et ils ont déjà beaucoup bénéficié de la solidarité nationale. C'est vrai. Mais connaît-on une profession qui a autant évolué, qui s'est autant adaptée et modernisée depuis vingt ans que la profession agricole ? C'est donc d'abord sa survie qui est en cause. Mais au-delà, les enjeux sont plus considérables encore.

**Mme Marie Jacq.** Et comment !

**M. Alain Juppé.** Le premier de ces enjeux, c'est tout simplement le maintien de la puissance économique, commerciale, financière et politique de la France.

Notre pays est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles. Ses exportations agricoles ont atteint 186 milliards de francs en 1991 et le solde positif de notre balance commerciale est de l'ordre de 45 milliards de francs.

Pouvons-nous accepter, mes chers collègues, la mutilation volontaire qui nous empêcherait, pour aujourd'hui et pour demain, de développer notre capacité de produire et d'exporter alors que la population mondiale double tous les quarante ans et que nous voyons chaque soir à la télévision le spectacle atroce de la misère du monde ? (*Applaudissement sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Alain Calmat.** Arrêtez la démagogie.

**M. Alain Juppé.** Deuxième enjeu, au-delà même de celui de l'agriculture française : la préservation de l'espace rural.

La France, pardonnez-moi cette lapalissade, ce n'est pas la Grande-Bretagne, ce n'est pas les Pays-Bas. La France, c'est un territoire, et 40 p. 100 de ce territoire sont aujourd'hui menacés de désertification ou de dévitalisation. Cette évolution-là, nous ne l'acceptons pas ! (*M. Patrick Ollier applaudit.*)

Quel sera le visage de la France en l'an 2000 ? La France ressemblera-t-elle à un vaste désert, comme certains l'évoquaient dans les années 60 - rappelez-vous -, avec des friches et des ronciers et, au milieu de tout cela, quelques vastes agglomérations urbaines et des banlieues invivables ? Ou serons-nous capables de maintenir sur notre sol l'équilibre harmonieux de la France urbaine et de la France rurale ? C'est une question de civilisation qui est aujourd'hui en cause ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Calmat.** Les agriculteurs ne sont pas dupes !

**M. Jean Beauvils.** Vous êtes en train de noyer le poisson !

**M. Alain Néri.** Pas vous !

**M. Alain Juppé.** « Pas vous ! » ? Espèce de jeune insolent ! (*Appaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je suis fils de paysan, et je suis fier de l'être, monsieur. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Huées sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Il suffit, maintenant ! Je vous en prie, mes chers collègues !

**M. Alain Juppé.** Au-delà même de l'aménagement du territoire, c'est l'harmonie sociale et culturelle de notre pays qui est menacée. Je le dis avec solennité : une France sans paysans ne serait plus tout à fait la France que nous avons appris à aimer.

**M. Jean-Pierre Brard.** Sans Juppé, elle se porterait mieux !

**M. Alain Juppé.** Il y va aussi, mes chers collègues, de l'avenir de l'Europe elle-même.

Depuis les commencements de la construction européenne, deux visions de l'Europe s'affrontent : celle qui a toujours été la vision de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire une Europe zone de libre-échange, ouverte à tous les vents, et la nôtre, qui est celle de l'Europe zone de solidarité.

En de nombreuses circonstances, et vous l'avez rappelé vous-même, monsieur le Premier ministre, nous avons fait des sacrifices pour témoigner de notre esprit de solidarité : nous avons accepté la compensation britannique, nous mettons beaucoup d'argent dans les fonds structurels et dans le fonds de cohésion sociale au profit des pays du sud de l'Europe et nous avons apporté notre contribution à la réunification de l'Allemagne.

Ne sommes-nous pas fondés, aujourd'hui, à demander à nos partenaires de nous renvoyer l'ascenseur, si vous me permettez cette expression familière, et de tenir compte du caractère vital de l'agriculture pour notre économie et pour notre société. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il s'agit de l'avenir de l'Europe face à l'Amérique aussi.

L'Europe est-elle capable, oui ou non, de défendre ses intérêts vitaux vis-à-vis des Américains ?

**M. Roland Beix.** Sans vous ?

**M. Alain Juppé.** La question est grave, et qu'on ne vienne pas nous parler de libéralisme, de libre-échange ou de libre-concurrence, comme vous l'avez fait ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Le mot « liberté », monsieur le Premier ministre, est ici galvaudé...

**M. Robert-André Vivien.** C'est vrai !

**M. Alain Juppé.** ... et vous le savez fort bien.

Les prix agricoles mondiaux sont des prix artificiels, des prix de *dumping*, car tout le monde subventionne son agriculture, y compris les Etats-Unis.

**M. Jean-Claude Lefort.** Même Achille avait un talon !

**M. Alain Juppé.** Je suis heureux que vous m'approuviez sur ce point, mon cher collègue.

Quant à certaines situations de concurrence particulièrement graves aujourd'hui, comme dans nos départements antillais, vous savez, monsieur le Premier ministre, qu'elles reposent tout simplement sur l'exploitation de la misère du monde.

**M. Gérard Gouzes.** C'est cela, le libéralisme !

**M. Alain Juppé.** Nous ne nous résignons pas, pour notre part, à voir nos marchés inondés de produits fabriqués par des multinationales américaines qui paient leurs salariés au mois ce que nous les payons à la journée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il serait temps que la France, dans ce domaine-là aussi, réagisse !

**M. Jean-Claude Lefort.** Chiche !

**M. Alain Juppé.** En réalité, ce que cherchent les Américains dans ce débat, c'est la domination des marchés alimentaires mondiaux, c'est un enjeu de puissance. Il s'agit de savoir si l'Europe cédera ou non au diktat qui est ainsi prononcé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Voilà pourquoi, monsieur le Premier ministre, nous considérons que ce débat met en cause les intérêts vitaux de la France et de l'Europe.

**M. Alain Griotteray.** C'est vrai !

**M. Alain Juppé.** Et voilà pourquoi l'accord de Washington, comme vous l'avez dit vous-même, est inacceptable et qu'il ne doit pas être accepté !

Il est temps, monsieur le Premier ministre, de mettre vos actes en accord avec vos déclarations.

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Et vous ?

**M. Alain Juppé.** Quand on se sent naufragé, on a tendance à s'agiter. C'est le spectacle que donne le groupe socialiste aujourd'hui ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Noël Josèphe.** Nous sommes jeunes et insolents !

**M. Alain Juppé.** Monsieur le Premier ministre, il est temps, disais-je, de mettre vos actes en accord avec vos déclarations.

L'opposition vous a invité, dans un texte qui a été déposé hier mais que, pour des raisons de procédure, vous n'avez pas voulu retenir ...

**M. le Premier ministre.** Il ne pouvait l'être selon la Constitution.

**M. Alain Juppé.** ... je rectifie : que le Bureau de l'Assemblée n'a pas voulu retenir -, à demander le plus rapidement possible une réunion exceptionnelle du Conseil des ministres européens pour informer immédiatement nos partenaires que la France ne peut accepter cet accord.

Je vous ai écouté tout à l'heure : vous avez accepté à cette demande. A la page 6 de votre discours dactylographié, je lis d'ailleurs : « La France demande qu'une réunion commune des ministres des affaires étrangères et des ministres de l'agriculture de la Communauté se tienne dans les plus brefs délais. » Bien !

Nous avons également demandé, dans notre texte que, à cette occasion, la France utilise tous les moyens à sa disposition - y compris, s'il y a vote sur un texte à la majorité qualifiée, son droit de veto - pour obtenir les garanties qui nous paraissent indispensables, et cela avant que les négociations du GATT ne se poursuivent et que ne soit mise en œuvre toute réforme de la PAC.

Toujours à la page 6 de votre discours, je lis : « Le Gouvernement confirmera, à cette occasion, qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France. »

**M. Xavier Daniau.** Pourquoi pas « qu'il oppose » ?

**M. Alain Juppé.** En vous écoutant d'une oreille distraite, monsieur le Premier ministre, on pouvait se dire que l'opposition, là aussi, avait obtenu satisfaction. (*Sourires sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'ai relu votre texte après vous avoir écouté. J'y ai relevé, à la page 14, le passage suivant :

« Sous quelle forme le Conseil » - il s'agit du Conseil des ministres de la Communauté - « devra-t-il approuver ultérieurement le projet d'accord général du GATT ? Faudra-t-il l'unanimité, parce que les dispositions relatives aux services et à la propriété intellectuelle en relèvent ? Ou bien y aura-t-il vote à la majorité qualifiée, comme le prévoit le traité de Rome pour les affaires agricoles et industrielles ?

« Dans le premier cas, notre opposition suffirait. Dans le second, si, à la fin des fins, la position de la France n'est pas entendue et respectée, la France usera de son droit de veto conformément à ce qu'il est convenu d'appeler le compromis de Luxembourg. »

**M. Jean-Pierre Brard.** Mais vous étiez pour Maastricht ! Vous avez fait campagne pour Maastricht !

**M. Alain Juppé.** Eh bien, monsieur le Premier ministre, vous n'avez rien clarifié (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*), ou, plus exactement, vous avez persévéré dans les premières déclarations qui ont été les vôtres, car, lorsque l'on compare ces deux parties de votre discours, que résulte-t-il à l'évidence de cette comparaison ?

**M. Jean-Pierre Brard.** Que vous êtes pour les transferts de souveraineté, que vous êtes oublieux et amnésique !

**M. Alain Juppé.** C'est que, mardi ou mercredi prochain, à Bruxelles, à l'occasion du conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, la France fera connaître, par une inscription au procès-verbal, qu'elle n'est pas d'accord, que, par conséquent, la discussion se poursuivra dans le cadre du GATT sur les autres sujets et que, *in fine*, « à la fin des fins » - expression un peu inquiétante, d'ailleurs ! -, le cas échéant, nous utiliserons notre droit de veto sur l'accord global.

Ce n'est absolument pas ce que nous vous avons demandé. (*« Exactement ! », sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Alain Calmat.** Le Gouvernement fait ce qui est bon pour la France, pas ce que vous lui demandez de faire !

**M. Alain Juppé.** Je vous interroge donc, monsieur le Premier ministre, au nom de mon groupe : que faut-il comprendre ? Etes-vous déterminé, lors de la prochaine réunion du conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture de la Communauté, à dire clairement que la France n'accepte pas cet accord...

**M. André Rossinot.** Voilà !

**M. Pierre Estève.** C'est ce qu'a dit M. le Premier ministre !

**M. Alain Juppé** ... que la commission a outrepassé son mandat...

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** C'est ce qu'il a dit !

**M. Alain Juppé** ... et que, par conséquent, le conseil des ministres de la Communauté donne pour mandat à la commission de repartir à Washington le dire à la partie américaine et de demander la réouverture des négociations...

**M. René Drouin.** C'est ce qu'il va faire !

**M. Alain Juppé** ... en utilisant, si besoin est, et s'il y a vote mardi ou mercredi prochain, votre droit de veto ?

**M. André Rossinot.** Très bien !

**M. Alain Juppé.** Est-ce votre position, monsieur le Premier ministre ?

**M. Jeanny Loigeoux.** M. Juppé sait-il lire ?

**M. Alain Juppé.** Si telle est votre position, il est très facile de le préciser dans le texte de la résolution. Je suggère un amendement. Vous avez dit : « Le Gouvernement confirmera, à cette occasion, qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France. »

Dites donc : « Le Gouvernement confirmera à cette occasion qu'il opposera son veto au compromis adopté le 20 novembre dernier à Washington et qu'il demandera que la commission soit mandatée pour en informer la partie américaine et rouvrir la négociation. » (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Si votre réponse sur ce point est positive, nous voterons votre projet de résolution. Si elle est négative, vous aurez tout simplement confirmé la politique dilatoire que vous avez annoncée depuis plusieurs jours...

**M. Alain Calmat.** De tels propos sont scandaleux !

**M. Jean Beaufile.** C'est une honte !

**M. Alain Juppé.** ... et que vous vous préparez ainsi à sacrifier, « à la fin des fins », les intérêts de l'agriculture française ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je serais, monsieur le Premier ministre, très heureux, d'entendre vos réponses sur cette question simple, précise, ponctuelle, à laquelle on peut répondre par une modification très limitée du texte que vous avez proposé. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Un député sur les bancs du groupe socialiste.** C'est bien la première fois qu'on interpelle ainsi un Premier ministre !

**M. Jean Beaufile.** Jeune insolent !...

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** La réponse ! La réponse !

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président,...

**M. Jean-Pierre Fourré.** Ce n'est pas M. Juppé qui organise les débats !

**M. le président.** Il n'y a pas de raison... Monsieur le Premier ministre, vous souhaitez répondre ?

**M. le Premier ministre.** Oui, monsieur le président.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** La règle veut que, dans de tels débats, le Gouvernement entende les représentants de tous les groupes parlementaires avant d'intervenir de nouveau.

Aussi, me garderai-je bien de répondre d'abord à l'un des représentants de l'intergroupe alors que les deux autres ne se sont pas encore exprimés (*« Très bien ! », sur les bancs du groupe socialiste.*)

Prenez patience, monsieur Juppé !

Lorsque vous avez répété mon propos, je vous ai approuvé - vous l'avez remarqué. Lorsque vous me contredisez, j'en prends acte, mais j'attends la fin du débat pour exprimer la position du Gouvernement en relisant tout simplement la déclaration que j'ai soumise à l'Assemblée. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Francis Delattre.** Langue de bois !

**M. le Premier ministre.** Tout ce que vous avez dit, monsieur Juppé, se trouve dans la déclaration que j'ai faite. (*« Non ! » sur les mêmes bancs.*) J'y reviendrai dans le détail car il est tout à fait normal d'apaiser vos inquiétudes.

Mais pas de préférence, je vous en prie : tous les députés doivent être traités sur un pied d'égalité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Veuillez poursuivre, monsieur Juppé.

**M. Alain Juppé.** Monsieur le Premier ministre, il n'est pas rare qu'un membre du Gouvernement interrompe un orateur à la tribune de l'Assemblée. Il m'est arrivé de le faire. Il n'est pas non plus contraire à la courtoisie qu'un parlementaire interpelle le chef du Gouvernement.

Mais je vous remercie, parce que, peut-être sans le vouloir, vous venez de me répondre. Vous m'avez répondu que votre texte est à prendre ou à laisser. Eh bien, monsieur le Premier ministre, nous allons tirer les conséquences ! (*Applaudissement sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre. - De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République se lèvent pour applaudir.*)

**M. Jean Beaufile.** Assis ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean-François Deniau.

**M. Jean-François Deniau.** Monsieur le Premier ministre, j'ai écouté avec beaucoup d'attention votre déclaration. J'en ai notamment retenu que, à vos yeux, dans cette affaire assez dramatique des négociations du GATT et du sort de notre agriculture, il y avait d'abord un intérêt national. Cet intérêt est fondamental.

**M. Pierre Estève.** Très bien !

**M. Jean-François Deniau.** Il dépasse d'assez loin l'importance numérique relative des agriculteurs au sein de notre population, et même, dans une certaine mesure, les problèmes immédiats de revenus.

Nous savons que ces revenus baissent. Nous savons qu'une partie importante de l'agriculture française est dans une situation dramatique. Mais nous savons aussi que la cause n'en est pas seulement matérielle. Comment conduire des producteurs à pratiquer la jachère, pénaliser ceux à qui, depuis des années, vous avez demandé - comme tout le monde - de consentir des efforts, d'être plus modernes, de développer la productivité, et aujourd'hui condamner ces mêmes producteurs - et surtout les plus jeunes - par le résultat des négociations ? Il y a là quelque chose de désespérant que nous ne pouvons pas admettre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République, Union du centre et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

D'autant plus que ce drame ne tombe pas seulement sur les agriculteurs. Il frappe l'ensemble d'un monde rural déjà en péril - je le vois dans mon propre département -, ce monde qui est une partie fondamentale du paysage français, je dirai même de notre démocratie.

Quand les services publics, quand l'ensemble des mesures d'intervention n'agissent plus du tout dans le sens de l'équilibre, quand le financement de la modernisation des lignes de chemin de fer, le financement de l'enseignement, de l'entretien des routes nationales dépendent des autorités locales parce que l'Etat renonce à son rôle, ce n'est pas possible pour le monde rural ! Quand pour tout cela on s'entend répondre que les autorités locales doivent payer, c'est grave, c'est cela qui est grave ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

**M. Philippe Séguin et M. Ladislas Poniatowski.** Très bien !

**M. Jacques Santrot.** Qui a transféré les routes nationales aux départements ?

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** C'était en 1972 !

**M. Jean-François Deniau.** Notre solidarité avec les agriculteurs, personne ne peut la mettre en cause, et ils savent très bien, au reste, dans cette affaire, qui les défend et qui ne les défend pas.

Vous avez aussi invoqué la responsabilité nationale. Je vais simplement faire un rappel, et je ne reviendrai plus sur le sujet.

Quand les moments sont graves et que nous avons le sentiment qu'un intérêt national fondamental est en jeu, nous soutenons le Gouvernement. Vous m'avez vu le faire à cette tribune. Donc, pour nous, ce n'est pas ça, le problème. Le problème, il est de savoir qui, dans les circonstances actuelles, va défendre le mieux les intérêts de l'agriculture et de la France sur le plan européen et sur le plan international.

**Un député sur les bancs du groupe socialiste.** Chirac ?...

**M. Jean-François Deniau.** Vous nous dites, monsieur le Premier ministre, que vous parlez au nom de l'intérêt national. J'en suis convaincu.

Mais ce n'est pas simplement chacun de nous qu'il faut convaincre, c'est l'ensemble du pays. Or tout prouve que, dans ces négociations, les précautions les plus élémentaires n'ont pas été prises, et je le dis après avoir bien pesé mes mots.

J'ai été responsable de la conduite de semblables négociations. J'ai relu, avant de monter à la tribune, toutes les interventions que j'avais faites à l'époque. Celui qui m'avait interrogé au nom du groupe socialiste, monsieur le président, c'était M. Emmanuelli. (*Sourires.*) Je me rappelle mes réponses, au parti communiste, en particulier. Je me rappelle la lettre que j'avais reçue du MODEF. Nous avions pris des précautions.

Or le drame, aujourd'hui, et notre collègue Vasseur l'avait fort bien exposé dans son intervention sur la réforme de la politique agricole commune, c'est que vous nous avez laissés dans une situation où deux effets vont s'additionner, l'effet de la révision de la politique agricole commune, et l'effet de la négociation internationale qui n'a pas été prévu, ou qui ne nous a pas été annoncé, au moment de la révision de la politique agricole commune.

**M. Alain Juppé et M. Philippe Séguin.** Très bien !

**M. Jean-François Deniau.** Le cumul de ces effets, on ne peut pas le calculer, mais le résultat ne sera sans doute pas des meilleurs !

C'est à ce moment que nous avons protesté, que nous avons tiré la sonnette d'alarme. Nous assurons qu'il y a avait des garanties, c'est très bien, mais une autre négociation va suivre, disions nous. Aucun d'entre nous, bien sûr, n'a suggéré cette folie irresponsable d'aller négocier dans le cadre du GATT, donc à un niveau mondial ce qui n'est qu'une affaire française et européenne. Nous avons demandé au Gouvernement de bien prendre conscience que, à partir du moment où nos partenaires nous auraient donné leur accord sur une réforme qui appelait déjà beaucoup de critiques, il y aurait un deuxième stade et qu'il faudrait payer une deuxième fois !

Ce qui ne va pas, c'est que les précautions n'ont pas été prises pour s'assurer de la solidarité minimum que nous sommes en droit d'attendre de nos partenaires dans une affaire aussi grave pour nous et qui touche le pacte de base du marché commun, à savoir une politique agricole commune avec des mesures assurant la solidarité, la protection et les possibilités d'exporter. (« Très bien ! », et *applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Vous nous demandez de prendre position sur le dossier du GATT. Mais comment voulez-vous que nous le fassions ? Est-ce que le dossier a été étudié ? Communiqué ? A qui ? Voilà deux jours que j'essaie de connaître le contenu de l'accord ! Le Gouvernement le sait, certainement. Mais moi, sur une question aussi importante que celle des oléagineux, j'ai obtenu deux versions différentes, provenant non pas de la majorité et de l'opposition non, mais de deux ministères différents !

La Commission a accepté la limitation quantitative des oléagineux pour des usages industriels, mais cette dernière est-elle évaluée en graines ou en tourteaux ? Et l'interdiction de subventions pour l'exportation de la viande ? Cette interdiction vaut-elle pour le Sud-Est asiatique - c'est vrai que sur ce point il y a une réponse dans une lettre de la Commission ? Est-ce qu'elle se décompte, en quelque sorte, de la limitation générale des subventions aux exportations ?

Que se passe-t-il en cas de fluctuation monétaire ? Est-ce qu'aux limites quantitatives vont s'ajouter des baisses de prix, seule façon, dans le système actuel, de répondre aux fluctuations monétaires ?

Tout cela, nous ne le savons pas. Vous ne nous l'avez pas dit. Alors comment pouvez-vous nous demander de vous aider et de juger sur un dossier que vous ne nous communiquez même pas ?

**M. Arnaud Lapercq.** Tout à fait !

**M. Jean-François Deniau.** Que voulez-vous que nous fassions ? Bien sûr que nous sommes pour la défense de l'agriculture, bien sûr que nous voulons la sauver, parce que c'est indispensable ! Mais quand vous ne nous donnez même pas les moyens d'apprécier le dossier, nous sommes bien obligés de dire notre façon de penser !

Votre intervention de tout à l'heure, vous considérez qu'elle était claire, mais elle revient à dire : on verra dans six mois. Alors, dans six mois !... Certains mauvais esprits pourraient vous accuser de vouloir transférer le dossier. (*Sourires.*) Mais cela ne marche pas. C'est aujourd'hui qu'il faut dire oui ou non ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

**M. André Rossinot.** Ici et maintenant !

**M. Jean-Claude Gaysot.** Vous êtes pour ou contre le droit de veïo ?

**M. Jean-François Deniau.** J'ai essayé de comprendre. Vous avez dit que vous utiliserez le très célèbre compromis de Luxembourg pour vous opposer au projet actuel. Ce compromis, ministre français, je l'ai bien connu, je le connais bien. A l'évidence, et sans même qu'il soit besoin de le formuler du haut de cette tribune où vous étiez il y a un moment et où je suis maintenant, que tout Gouvernement français doit s'opposer farouchement à tout accord contraire aux intérêts de la France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*) Mais c'est évident, monsieur le Premier ministre ! Cela va sans dire ! Et per-

sonne ne vous fera l'injure de croire que vous n'allez pas vous opposer à un accord fondamentalement contraire aux intérêts de la France !

**M. Gérard Gouzes.** C'est le contraire de ce qu'a dit M. Juppé !

**M. Jean-François Deniau.** Donc, ce n'est pas pour cela que vous nous avez réunis.

C'est, selon la procédure de l'article 49-1, pour engager la responsabilité du Gouvernement, obtenir la confiance sur une déclaration de politique générale.

Vous savez, c'est assez simple ; les agriculteurs, le monde rural dans son ensemble peuvent le comprendre. Qui les défend depuis des années ? Qui s'est mis dans la situation actuelle où il faut, en catastrophe, en appeler à la solidarité nationale en réunissant l'opposition et la majorité ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Claude Galametz.** Restez dans le sujet !

**M. Jean-François Deniau.** Qui ? Mais qui ?

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Des noms, des noms !

**M. Yves Dollo.** M. Deniau joue sur l'amnésie !

**M. le président.** Poursuivez, monsieur Deniau.

**M. Jean-François Deniau.** Monsieur le président, je laisse parler mes collègues socialistes parce que j'attends d'entendre de leur part un argument sérieux.

**M. Robert-André Vivien.** Ils n'en ont pas.

**M. Noël Josèphe.** Restez sérieux vous-même, monsieur Deniau !

**M. Jean-François Deniau.** Ce sont là remarques personnelles qui ne m'impressionnent pas, sachez-le ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Alors, nous voudrions des précisions de votre part, monsieur le Premier ministre, des garanties, notamment la garantie que nous n'allons pas être isolés - ce que je ne souhaite pas. Nous voudrions avoir des assurances que nous allons trouver les moyens de sortir de cette nasse la tête haute, dans le respect des intérêts fondamentaux de l'économie française et de l'Europe avec un calendrier précis.

Pour le moment, je suis obligé de répondre à la question que vous posez - en vous fondant sur l'article 49, alinéa 1 - : avez-vous confiance dans ce Gouvernement pour défendre les intérêts des agriculteurs français ? Eh bien non, je suis obligé de répondre : je n'ai pas confiance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Mmes et MM. les députés du groupe Union pour la démocratie française se lèvent pour applaudir.*)

**M. le président.** La parole est à M. Laurent Fabius.

**M. Laurent Fabius.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, saisi des résultats actuels de la négociation du GATT sous son aspect agricole et refusant de les accepter, le Gouvernement engage devant l'Assemblée nationale sa responsabilité dans le cadre de l'article 49-1 de la Constitution.

**M. André Rossinot.** Eh oui !

**M. Laurent Fabius.** Au nom des socialistes et des radicaux de gauche, et parce que nous estimons qu'il y va de l'intérêt de notre pays, je vous apporte, monsieur le Premier ministre, notre soutien (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) pour quatre séries de raisons que je vais rapidement exposer, et qui expliquent pourquoi nous vous approuvons totalement dans votre détermination.

La première raison, la plus évidente, concerne le jugement que nous portons, comme l'immense majorité des Français, comme l'ensemble des paysans et des organisations professionnelles, sur les dégâts que ce projet d'accord, s'il devait être accepté, causerait à notre agriculture et au monde rural. Le compromis dit de Washington, qu'il vaudrait mieux appeler la « reculade de Washington »...

**Un député sur les bancs du groupe socialiste.** C'est vrai !

**M. Laurent Fabius.** ... approuvé par deux représentants de la Commission européenne.

**M. Philippe Vasseur et plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** Présidée par qui ?

**M. Laurent Fabius.** ... nous apparaît en effet très dangereux, dans la mesure où il comporte des reculs graves pour l'agriculture européenne et pour l'agriculture française.

**M. André Rossinot.** Vive Delors ?

**M. Laurent Fabius.** Ce projet n'est d'ailleurs pas conforme au mandat de négociation donné par le Conseil des ministres européens le 6 novembre 1990. Il n'est, à notre sens, pas compatible avec la politique agricole commune, telle qu'elle vient d'être réformée. Tout cela fonde notre refus et s'appuie sur autant de données précises.

D'abord, en ce qui concerne nos possibilités d'exportations subventionnées, le projet de Washington signifierait un recul de 21 p. 100. Pour les produits laitiers, ce serait, avec l'accès ouvert désormais à nos marchés, une réduction des débouchés représentant au moins 5 p. 100 de la production communautaire. Comment alors éviterait-on une nouvelle réduction durable des quotas de production ? Pour la viande bovine, cela représenterait une diminution des débouchés de l'ordre de 400 000 à 500 000 tonnes par rapport au niveau actuel. Pour les céréales, ce serait un recul des exportations que la Commission semble juger compatible avec l'évolution future de la production exportable, mais sur la base d'hypothèses irréalistes de baisse des rendements et de gel des terres. Enfin, pour les productions non soumises à la réforme de la politique agricole commune - les fruits et légumes, le vin, l'huile d'olive, le sucre - le texte de Washington entraînerait un recul important de nos exportations. Bref, on le voit, c'est l'ensemble de l'agriculture, donc du monde rural, qui serait très gravement touché avec, au bout, le risque du désert français.

Certains diront et chuchotent parfois déjà en dehors de cette assemblée : mais de quoi donc vous plaignez-vous ? Il s'agit seulement d'une diminution des exportations subventionnées ! Et uniquement vers les pays extracommunautaires ! Cela ne touche pas les autres produits agricoles ! Et puis les dispositions convenues finalement sur les oléagineux ne sont-elles pas raisonnables ?

Je ne partage absolument pas ces arguments. A partir d'une conviction de fond qui nous distingue, peut-être, ici et là, sur les bancs de cette assemblée : nous ne sommes pas partisans, pour ce qui nous concerne, d'affrontements où seules les règles du libéralisme devraient jouer, au détriment non seulement de l'Europe mais aussi des pays les plus pauvres. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous sommes favorables à une maîtrise des productions. Mais nous estimons que cette maîtrise doit être fixée à un niveau qui soit supportable par nos populations et qui ne signifie pas la disparition de nos petites et moyennes exploitations sur l'ensemble du territoire. Avec la reculade de Washington, cela risquerait d'être le cas pour nos paysans - d'autant plus que le revenu agricole moyen est durement touché - et pour beaucoup d'agriculteurs dans beaucoup d'autres pays d'Europe.

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre - et c'est la première raison de notre choix - nous disons non, et nous vous soutenons lorsque vous dites non. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

D'autant plus - et c'est la deuxième raison de notre soutien à votre fermeté - que ce volet agricole ne constitue qu'un élément par rapport à l'ensemble de la négociation du GATT. Je voudrais être clair : nous souhaitons, pour notre part, qu'on parvienne finalement à un accord au GATT qui puisse aider à relancer l'économie mondiale. Mais cet accord ne doit pas, ne peut pas être trouvé à n'importe quelles conditions et à n'importe quel prix. Or, depuis le début des négociations, les Américains nourrissent une conception très différente de la nôtre. Ils souhaitent prioritairement obtenir - ils le disent d'ailleurs - le démantèlement de la politique agricole commune, qui a permis depuis trente ans à notre pays de devenir le premier producteur européen et le

deuxième exportateur mondial dans le domaine agro-alimentaire. Ils développent, eux et d'autres, une conception du libéralisme qui sert souvent de paravent aux coups de boutoir de leur puissance. Cela ne peut pas être accepté par nous, ni sur le plan agricole ni sur les autres plans, parce que cela ouvrirait aussi du même coup un formidable front de faiblesse pour les autres secteurs en discussion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Car l'industriel, mes chers collègues - non seulement l'agro-alimentaire mais tous les secteurs industriels - les services, la propriété intellectuelle doivent aussi être abordés dans le cadre du GATT. Or les Etats-Unis - on a trop peu abordé ce point à cette tribune - continuent à refuser une diminution substantielle des « pics » de droits de douane appliqués à certains produits ; ils refusent de prendre des engagements spécifiques sur les biens culturels ; ils refusent d'imposer aux Etats membres de leur Union l'ouverture de leur système bancaire ; ils refusent de pratiquer des concessions sur la protection des droits moraux des auteurs sur leur territoire ; ils refusent de démanteler la législation nationale qui leur permet de prendre des mesures de rétorsion unilatérales. Il n'y a donc pour le moment ni équilibre ni globalité. Sans même parler des fluctuations du dollar, sur lesquelles nous n'avons aucune prise, et qui sont parfois plus déterminantes pour l'économie mondiale que tous les accords internationaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Admettons même, d'ailleurs, que nous jugions la reculade agricole de Washington acceptable, ce qui n'est d'aucune façon le cas. Si nous nous placions, nous Français, nous Européens, dans cette situation absurde consistant à accepter un volet agricole - au demeurant destructeur - alors même que nous n'aurions pas obtenu qu'on avançât suffisamment sur d'autres chapitres essentiels de la négociation d'ensemble pour lesquels nous sommes demandeurs, si nous agissions ainsi, ce serait une faute grave pour tous les secteurs économiques en France. C'est ce que souhaitent les Américains. C'est ce que nous ne devons en aucun cas accepter. Il ne s'agit donc nullement, comme certains cherchent à le faire croire, d'une position corporatiste en faveur de telle ou telle catégorie professionnelle. La défense de nos intérêts agricoles ne s'oppose pas à la défense de nos autres intérêts. Elle s'inspire des mêmes principes. Elle répond aux mêmes besoins. Ce n'est pas en capitulant sur le dossier agricole qu'on défendra mieux les autres secteurs dans les discussions du GATT. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le choix actuel porte aussi, et c'est un troisième aspect, sur la question générale de l'Europe, même si cette question n'est pas contenue expressément, monsieur le Premier ministre, dans votre engagement de responsabilité.

On nous dit que nous serions désormais placés devant une alternative impossible : ou bien dire non aux paysans, ou bien dire non à la construction de l'Europe.

**M. Jean-Claude Gaysot.** Il faut dire oui aux paysans !

**M. Laurent Fabius.** Le problème, en réalité, se pose tout à fait autrement. Nous considérons, nous, que défendre nos agriculteurs, défendre une certaine conception de la politique agricole commune, défendre une certaine conception de la construction européenne face aux Etats-Unis d'Amérique, c'est un seul et même combat. (« Très bien ! », sur les bancs du groupe socialiste.) Si nous nous laissons aller à abandonner nos agriculteurs et les intérêts de notre pays au nom d'une idée contestable de l'Europe - telle qu'elle est défendue aujourd'hui et cela doit faire réfléchir, par les conservateurs en Grande-Bretagne - nous porterions un coup très rude à la construction européenne elle-même. Car il n'y a pas d'un côté les intérêts des agriculteurs français ou de la France et de l'autre côté la construction de l'Europe. Pas plus - je le disais il y a un instant - qu'il n'y a d'un côté les agriculteurs et de l'autre côté les autres catégories de la population. Il y a une seule et même conception de l'Europe...

**M. Jean-Claude Lefort.** Non !

**M. Laurent Fabius.** ... qui ne peut pas, qui ne doit pas se construire au détriment de nos agriculteurs ou des intérêts majeurs d'un des pays qui la composent.

Lorsque nous disons que l'Europe que nous voulons bâtir ne peut pas bafouer les intérêts des agriculteurs, nous défendons l'Europe.

**M. Jean-Claude Lefort.** Il fallait voter contre Maastricht !

**M. Laurent Fabius.** Lorsque nous disons qu'il n'appartient pas à des membres de la Commission d'outrepasser le mandat de négociation défini par le Conseil des ministres européens, nous défendons l'Europe.

Lorsque nous disons qu'il ne revient pas à un pays, fût-ce le plus puissant du monde, de dicter sa loi aux autres, nous défendons l'Europe aussi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'irai plus loin et sur un terrain, je le reconnais, plus aventureux. Certains disent : le refus du projet de Washington, c'est le contraire de Maastricht. Personnellement, je ne le crois pas. J'estime que ce refus est plutôt la traduction du vote complexe et différencié qu'a émis notre peuple à propos du traité de Maastricht : un vote qui accepte et même revendique l'Europe (*Murmures sur les bancs du groupe communiste*), mais qui demande en même temps que cette Europe soit conforme aux intérêts des peuples et des pays qui la composent, qui exige davantage de démocratie dans son fonctionnement, qui impose que l'Europe sache s'affirmer dans le dialogue des grands et prenne désormais en main pleinement son destin. Je me souviens, monsieur le Premier ministre, vous avoir entendu tenir exactement ce langage lors des débats devant l'Assemblée nationale.

Alors - et c'est la quatrième question, on pourrait dire la principale -, que faire maintenant ? Comment convaincre nos partenaires ? Comment faire évoluer les Américains ? Faudrait-il utiliser le veto ?

**M. Jean-Louis Debré.** Oui !

**M. Laurent Fabius.** La réponse à ces questions ne peut pas, en tout cas, être apportée par la violence, par l'atteinte aux personnes et aux biens, qu'ils soient français ou étrangers : nous sommes, mesdames et messieurs les députés dans un pays de droit, ce n'est pas en brûlant le drapeau américain - peuple qui est notre ami à travers l'espace et le temps - qu'on fera avancer les problèmes de fond. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

La ligne à suivre nous est donnée par les axes même de l'intervention du Premier ministre. Cela suppose d'abord d'écarter certains débats inutiles et de nous concentrer sur l'essentiel. Inutile, par exemple, la question qui a jailli ces derniers jours : fallait-il ou non réunir le Parlement pour définir et soutenir la position française ? Certains, sur ces bancs, ont estimé que le débat au Parlement était superflu. Je ne suis pas d'accord avec eux, nous en administrons aujourd'hui la preuve, et je vous remercie, monsieur le Premier ministre, d'avoir eu le réflexe démocratique d'associer le Parlement à cette délibération. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

D'abord, parce que, lorsqu'il s'agit d'une matière aussi importante, il faut par principe consulter le Parlement. Ensuite parce qu'a été promulguée, le 25 juin dernier, une réforme de la Constitution après la réunion du Congrès à Versailles, dont l'esprit - mais pas la lettre - consiste précisément à exiger que désormais, chaque fois qu'une question européenne de grande importance se posera, le Parlement soit consulté par le Gouvernement.

C'est d'ailleurs le terrain de repli qu'a choisi tout récemment - peut-être encore aujourd'hui, je n'ai pas très bien compris - l'opposition en déposant une résolution sur la base de l'article 88-4 de la Constitution, dans une situation qui, juridiquement, nous le savons tous, ne le permet absolument pas. Quelles que soient nos opinions, la démocratie est plus forte si les constituants que nous sommes respectent la Constitution et si les législateurs que nous sommes respectent la loi : je propose que nous les respections. (*Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste.*)

Comme je suis convaincu que les dirigeants de l'opposition savent lire les textes...

**M. Jacques Santrot.** Ce n'est pas sûr ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Philippe Mestre.** Pas vous !

**M. Laurent Fabius.** ... je m'interroge sur la raison pour laquelle certains semblent refuser de soutenir le Gouvernement dans son engagement de responsabilité.

Souhaitent-ils seulement, à quelques mois des élections, éviter de soutenir le Gouvernement par un vote sur une question bien précise, alors même que ce serait l'intérêt de notre pays ? Ou bien souhaitent-ils échapper à une prise de position soignée et nette qui engagera la France, et donc chacun de nous, y compris eux-mêmes, pour toutes les années qui viennent ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Ueberschlag.** Vous ne vous en tirez pas par une pirouette !

**M. Laurent Fabius.** Au nom même de la défense de nos intérêts nationaux, je souhaite que cette position évolue d'ici au vote. Si on est contre la reculade de Washington, alors on soutient le Gouvernement et, lorsqu'il s'agit de l'intérêt national, on ne cherche pas à s'en sortir par une pirouette de procédure ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

De même, je ne crois pas très fructueux le débat sur la recherche en responsabilité à propos de la situation actuelle du GATT. Erreur dans les discussions, a-t-on dit, erreur de négociation...

**M. Hervé de Charette.** C'est certain !

**M. Laurent Fabius.** ... le seul et vrai responsable de la difficulté, ce serait vous-même, monsieur le Premier ministre, à entendre certains qui oublient l'histoire de la négociation. Mais la négociation, nous le savons tous, n'a nullement été interrompue ou réorientée entre 1986 et 1988. (« *Eh non !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

De même, nous savons que la question des subventions agricoles a été en ligne de mire dès le début. De même, nous savons qu'il a été malheureusement accepté, en 1962 et en 1967, que les Américains puissent désormais, sans taxes, introduire en Europe leurs produits de substitution, ce qui constitue un élément central dans les difficultés actuelles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Calmat.** Tout vient de là !

**M. Laurent Fabius.** Oui mais, ajoutent encore certains, il y a la réforme de la PAC et c'est elle qui serait responsable de tout.

**M. Francis Delattre.** Eh oui !

**M. Laurent Fabius.** Cet argument, qui peut superficiellement séduire, me paraît sans grande logique et, au fond, si on y réfléchit bien, sans force.

Ce qui est en train de se passer au GATT éclaire d'ailleurs rétrospectivement, d'une certaine façon, la réforme de la politique agricole commune, par rapport à laquelle on pouvait, au moment où elle est intervenue, avoir des jugements très divers. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, si nous sommes en situation de nous arc-bouter sur une position solide pour refuser le projet du GATT, c'est parce que la Communauté européenne, dans le cadre précisément de la réforme, a défini ce qu'elle voulait, ce qu'elle acceptait et ce qu'elle refusait. L'argument le plus fort que nous ayons vis-à-vis de nos voisins et vis-à-vis des Américains, est précisément celui-ci, que je vous demande de partager : « nous avons défini notre position ; elle est fixée par la réforme de la politique agricole commune ; elle a été arrêtée il y a un semestre, elle ne peut pas changer tous les six mois ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Si cette position n'avait pas été définie, si, comme certains le suggèrent, tout avait dû être mélangé - la politique agricole commune et le GATT - quelle ligne de fermeté pourrions-nous aujourd'hui tenir ? Sur quels supports pourrions-nous nous appuyer pour défendre nos intérêts et nos conceptions au nom même de l'agriculture européenne ?

**M. Jean Gatel.** Très bien !

**M. Laurent Fabius.** Sans pour autant, je le précise, que nous renoncions aujourd'hui à compléter et à améliorer sur certains points la réforme, sans que nous renoncions à des actions d'urgence : je pense en particulier, monsieur le Premier ministre, au soutien indispensable et urgent que nous vous demandons à l'égard des Antilles en proie à une crise dramatique ou à diverses mesures réclamées légitimement par les agriculteurs en métropole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce serait en tout cas une erreur de voir dans la réforme de la PAC la cause profonde des difficultés actuelles.

Mais concrètement, une fois notre refus du projet de Washington signifié grâce à un vote que je continue d'espérer massif, que faire ? Vous nous avez indiqué votre démarche, monsieur le Premier ministre.

D'abord, chercher à convaincre les pays qui participent avec nous à la Communauté en leur faisant valoir que, lorsqu'ils nous ont demandé par le passé notre solidarité dans un certain nombre de circonstances - la Grande-Bretagne pour ses intérêts financiers, l'Allemagne pour son unification, les pays du Sud et l'Irlande pour le fonds de cohésion - la France ne leur a jamais manqué. Cette fois-ci, nous leur demandons de pouvoir compter sur leur solidarité et de se rappeler que l'Europe est une communauté de solidarité.

Si nous ne parvenons pas à convaincre, alors nous pourrions, et je dirai même nous devons faire valoir nos propres positions par l'exercice du droit de veto. Utiliser le moment venu...

**M. Francis Delattre.** Parce qu'il n'est pas venu ?

**M. Laurent Fabius.** ... notre droit de veto ? Je réponds, comme vous, monsieur le Premier ministre : oui, clairement, oui, si nécessaire.

La question de confiance qui nous est posée accepte explicitement cette hypothèse. En ce qui nous concerne, il est clair que nous sommes déterminés à défendre pied à pied les positions de la France, y compris par le veto, et que la position que nous prenons aujourd'hui sur la base du projet qui nous est soumis, nous ne la changerons pas dans les mois qui viennent. (« *Très bien !* », sur les bancs du groupe socialiste.)

**M. Jean-François Deniau** nous a dit tout à l'heure : ce n'est pas dans six mois, c'est maintenant ! (« *Eh oui !* », sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.) Eh bien oui, monsieur Deniau, c'est maintenant qu'il nous revient à toutes et à tous, députés du peuple français, de dire oui ou non à la fermeté de la France. Nous disons oui et nous souhaitons que l'opposition dise oui avec nous à la défense des intérêts de la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mes chers collègues, je termine. La voie de solution est donc étroite, mais elle existe : non au projet d'accord actuel, oui à un accord global et équilibré n'allant pas au-delà de la politique agricole commune et préservant les intérêts de notre pays. C'est ce message que la France et, autant qu'il sera possible, l'Europe doivent défendre dans les semaines qui viennent.

Monsieur le Premier ministre, vous et nous tenons à cette assemblée le langage de la détermination. Tout simplement parce que, pour défendre ce qu'on juge essentiel, il y a des moments où il faut savoir dire non.

**M. Patrick Ollier.** Non, tout de suite ! Pas d'ambiguïté !

**M. Laurent Fabius.** La France et l'Europe se trouvent dans l'un de ces moments. La position de notre pays sera d'autant plus forte que, ce soir, le vote de confiance sera plus large.

Appuyé sur le vote de l'Assemblée nationale, nous vous faisons confiance, monsieur le Premier ministre,...

**M. Patrick Ollier.** Non !

**M. Laurent Fabius.** ... et même nous vous mandons pour défendre avec fermeté, dans la négociation du GATT, les intérêts légitimes de la France. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Méhaignerie.

(*M. Raymond Forni remplace M. Henri Emmanuelli au fauteuil de la présidence.*)

## PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND FORNI,

### vice-président

**M. Pierre Méhaignerie.** Monsieur le Premier ministre, vous avez dit tout à l'heure : « L'Europe est notre avenir ». Oui, nous partageons avec vous cette ambition de l'Europe.

Mais le mandat que nous avons reçu du peuple, c'est aussi la défense des emplois et de nos intérêts nationaux lorsqu'ils sont gravement atteints comme ils le sont aujourd'hui. A mes amis politiques, attachés par conviction à la construction politique et monétaire de l'Europe, je dis qu'il ne faut pas

craindre, à certains moments, des crises. L'histoire de la Communauté et de ses progrès en est jalonnée. Aujourd'hui, il s'agit de l'affirmation politique de l'Europe.

**M. Harvé de Charette.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** J'ajoute que le comportement scandaleux et irresponsable du ministre britannique de l'agriculture dans cette négociation mérite sanction. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. René André.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Vous avez dit, monsieur le Premier ministre : « On oublie, l'espace d'un moment, ce qui divise ».

**M. Jacques Blanc.** Facile !

**M. Pierre Méhaignerie.** J'ai toujours cru, comme d'autres sur ces bancs, que la force d'un grand pays, c'était de savoir, à certains moments, se rassembler.

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Le groupe UDC a su le faire, longtemps. Mais votre prédécesseur, M. Rocard, n'a-t-il pas fait preuve de beaucoup d'irresponsabilité lorsqu'il a dit un jour, devant le groupe socialiste, ...

**M. François Hollande et plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Vous n'y étiez pas !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... cette phrase : « Vous devriez me remercier d'avoir su diviser l'opposition. » (« *Menteur !* », et exclamations diverses sur les bancs du groupe socialiste.)

**M. Philippe Vasseur.** Très bien !

**M. Jean-Claude Lefort.** Politique politicienne !

**M. Pierre Méhaignerie.** Vous avez vous-même, monsieur le Premier ministre, et vos amis accéléré ce processus manichéen. Je le regrette, mais vous portez une lourde responsabilité.

Aujourd'hui, tout porte à croire, après avoir entendu votre première intervention, que vous voulez gagner du temps pour rejeter les responsabilités sur vos successeurs (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pourquoi cet accord nous apparaît-il dangereux ?

Le procureur le plus intransigeant à l'encontre de la politique agricole commune a toujours été le gouvernement néo-zélandais. Or le Premier ministre néo-zélandais disait dernièrement : « Cet accord est exceptionnellement bon. » J'aurais préféré que le Premier ministre néo-zélandais dise : cet accord est acceptable. Si, selon lui, cet accord est exceptionnellement bon, je crains alors qu'il soit exceptionnellement mauvais pour la France ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mauvais, il l'est, par les sacrifices unilatéraux imposés.

Il l'est, parce qu'il est aussi profondément déséquilibré au détriment de l'Europe, et particulièrement de la France, deuxième puissance agricole.

Enfin, l'accord est socialement explosif non seulement pour les agriculteurs mais pour les régions françaises qui vivent de l'industrie agro-alimentaire - celle-ci est parfois le seul pilier pour des zones rurales entières.

Mais le point le plus négatif de cet accord, c'est la réduction en volume - je dis bien en volume - de 21 p. 100 des exportations pour les six prochaines années sur chaque produit agricole.

Voilà le véritable danger : c'est l'impossibilité de participer à l'expansion du marché mondial. Ce qui est en jeu, c'est le partage du pouvoir vert, c'est le rôle politique et agricole de la Communauté.

Certes, il est de l'intérêt de tous les pays, y compris de la France, de tenter de réduire le montant des subventions aux exportations.

Mais que signifie un produit subventionné lorsque les Etats-Unis, sans aucun risque, s'engagent dans une dévaluation compétitive de leur monnaie, avec un dollar à cinq francs, alors que le niveau de compétitivité de cette monnaie se situe autour de six francs cinquante ?

N'aurait-il pas été utile - mais n'est-il pas trop tard ? - monsieur le Premier ministre, de mettre dans cette négociation, la corbeille monétaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) et d'y ajouter, vis-à-vis des pays d'Asie, les obstacles culturels aux échanges - je pense à notre industrie automobile ?

Le projet d'accord est, enfin, très déséquilibré parce que si l'on voit clairement les dizaines de milliers d'emplois en moins dans les régions françaises, pour le moment, personne ne nous a parlé, face à ces sacrifices, des dizaines de milliers d'emplois qui pourraient naître dans d'autres secteurs.

**M. Arnaud Lepercq.** C'est vrai !

**M. Pierre Méhaignerie.** De plus, comme les références se font sur la période 1986-1990, pour beaucoup de productions - les productions bovines, de volailles ou de viande blanche - la réduction des exportations représentera 30 p. 100 du capital d'exportations de la Communauté, c'est-à-dire coûtera plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

**M. Jean-Paul Charié.** Eh oui !

**M. Pierre Méhaignerie.** Monsieur le Premier ministre, quant à la crise de dévitalisation des zones rurales s'ajoutent une désindustrialisation accrue et une crise sévère du bâtiment, je crains que le bulletin de vote ne soit plus suffisant pour exprimer la montée des frustrations. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, beaucoup de régions ne supporteront pas à la fois la crise du bâtiment et la crise de désindustrialisation.

Comment sommes-nous arrivés à cette situation ? A cause de trois erreurs : celle de ne pas négocier en même temps que la réforme de la politique agricole commune un engagement ferme de nos partenaires ; l'erreur de ne pas envisager une évaluation préalable des conséquences de cet accord ; l'erreur de s'être laissé isoler par la Grande-Bretagne.

Mais le mal remonte à plus loin. Je crois que, malgré les virages de la politique agricole, il est resté un fond d'incompréhension, illustré récemment par l'incapacité de M. Mermaz à travailler sérieusement sur le dossier de la réforme de la politique agricole commune, puis sur celui du GATT, mal engagés et donc mal conclus.

Y a-t-il un espoir pour l'avenir ? D'un côté, nous avons les contraintes du marché, de l'autre la situation difficile des agriculteurs.

Aujourd'hui, force est de constater pour ce gouvernement, comme pour le prochain - et d'ailleurs comme pour le gouvernement précédent - que l'offre de production agricole s'accroît beaucoup plus vite que la demande et que l'on ne peut pas produire pour un marché qui n'existe pas.

Certes, certains expliquent ici que l'aide alimentaire peut encore s'accroître. Mais, chers amis, ce n'est pas la panacée, car l'aide alimentaire a parfois provoqué la destruction des paysannes locales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre. - M. Michel Lambert applaudit également.*)

De Moscou à Bamako, quel est l'espoir de nombreux pays dans le monde ? C'est de vendre des produits agricoles sur les marchés solvables de l'Europe pour pouvoir acheter des médicaments et des technologies. Les prix mondiaux étant ridiculement bas, les subventions aux exportations ont atteint des niveaux record. Je ne crois pas que ce soit la meilleure utilisation de l'argent public !

En 1981, remettant à mon successeur, Mme Cresson, les clefs du ministère de l'agriculture, j'avais fait part de trois priorités que j'estimais essentielles après cinq années passées à l'agriculture.

Première priorité : parvenir à une agriculture qualitative plus autonome et plus économe de facteurs de production. C'est l'intérêt de la collectivité et c'est l'intérêt de l'agriculture. Je n'oublie pas que la meilleure année agricole, en termes de revenu des agriculteurs, fut l'année 1972-1973, la seule année où les prix mondiaux - en trente ans - ont été supérieurs aux prix communautaires. Notre devoir est donc d'adapter l'offre à la demande.

La deuxième priorité, c'est qu'il y a des problèmes agricoles qui n'ont pas de solution purement agricole mais seulement d'aménagement du territoire. Or, ces dix dernières années, la concentration urbaine s'est accélérée au détriment de zones rurales entières.

Troisième priorité : le revenu des agriculteurs. Un acteur important de la vie économique disait des agriculteurs qu'ils étaient les Japonais de l'Europe, mais pas pour leurs revenus ! Ils mériteraient, comme l'Allemagne a su le faire, des mesures d'accompagnement et de réductions de leurs charges.

Dans ce cadre, monsieur le Premier ministre, quelles sont les urgences pour les prochaines semaines et les réponses que nous attendons ?

Première urgence, premier objectif : évaluer les conséquences du projet d'accord GATT au cours d'une rencontre urgente des ministres de l'agriculture qui constateraient qu'il ne peut pas y avoir d'accord.

Deuxième objectif : mesurer les conséquences pour chaque pays européen. Il n'est pas normal que la France, premier producteur agricole de la Communauté, supporte l'essentiel des concessions vis-à-vis des Etats-Unis. Lorsque d'autres Etats européens ont fait valoir des intérêts vitaux, qu'il s'agisse de l'aide à l'intégration de l'Allemagne de l'Est ou de la compensation budgétaire pour la Grande-Bretagne, la Communauté a toujours su démontrer sa solidarité, et la France n'a pas failli, bien au contraire.

Troisième objectif : renégocier certaines compensations agricoles, industrielles et commerciales. Ce qui est en jeu aujourd'hui, ce ne sont pas quelques dizaines de milliers de tonnes de céréales et d'oléagineux, c'est le partage du pouvoir vert entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur les marchés mondiaux en expansion avec l'explosion démographique.

Quatrième objectif : réviser à terme la politique agricole commune.

Monsieur le Premier ministre, vous attendez un mandat de fermeté responsable exprimant une position claire de la représentation nationale. S'agissant du mandat de fermeté responsable, vous l'avez de la part du groupe UDC. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

**M. Jean-Paul Charié.** Attendez la suite !

**M. Gérard Chasseguet.** Ils sort vraiment naïfs !

**M. Pierre Méhaignerie.** Vous voulez un vote de confiance, monsieur le Premier ministre ?

**M. Guy-Michel Chauveau.** Non !

**M. Pierre Méhaignerie.** Face à l'accumulation d'erreurs qui caractérisent votre conduite dans la négociation du GATT, non, vous ne pouvez pas aujourd'hui l'obtenir, monsieur le Premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

Vous ne pouvez l'obtenir que si vous apportez une réponse à ce qui est une faille dans votre discours. Celle-ci a déjà été soulignée par M. Deniau...

**M. Francis Geng.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... et par Alain Juppé.

**M. M. Patrick Ollier et M. Jean-Paul Charié.** Très bien également !

**M. Pierre Méhaignerie.** Votre déclaration ne précise pas en effet, à la page 6, quand interviendront vos moyens de pression : est-ce en fin de négociation globale du GATT ou bien la semaine prochaine ?

Etes-vous prêt, monsieur le Premier ministre, à vous battre, à dire non, à obtenir la solidarité de vos partenaires et à faire savoir à Washington, dès maintenant, que l'accord auquel il est parvenu avec la Commission est caduc ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

**M. Albert Brochard.** Bravo !

**M. Pierre Méhaignerie.** Nous attendons votre réponse, monsieur le Premier ministre, parce que vous vous êtes déjà trompé dans le passé !

Dans votre réponse, le 1<sup>er</sup> juin, lors du débat sur la politique agricole commune, vous avez dit : « En obtenant un accord à douze sur la politique agricole commune, nous interdisons à tous ceux qui discutent avec nous, les Américains et les autres, d'enfoncer un coin entre les Européens. »

**M. Arnaud Lepercq.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Et vous ajoutiez : « L'accord sur la politique agricole commune scelle l'unité des Européens. Il n'y a plus de risque que la négociation du GATT rompe cette unité. » *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, de l'Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

**M. Jean-Paul Charié et M. Philippe Vasseur.** C'est vrai !

**M. Pierre Méhaignerie.** Vous concluez par ces mots : « Je m'en réjouis. »

C'est la raison pour laquelle nous ne voudrions pas que vous reportiez vos responsabilités sur les mois à venir... *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, de l'Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-France Stirbois.

**Mme Marie-France Stirbois.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, 19 novembre 1992, vingt heures trente, le Parlement européen accepte de donner sa caution à la capitulation de la Commission européenne devant les exigences agricoles des Etats-Unis d'Amérique. Le problème a surgi dans le cadre des négociations du GATT et plus précisément de l'Uruguay Round, vaste négociation mondiale pour abaisser les tarifs douaniers, commencée en 1986 à Punta del Este.

En fait, le dossier agricole des négociations du GATT n'est qu'un rideau de fumée technique qui cache des réalités stratégiques autrement plus graves.

Les apparences techniques concernent les marchandages sur des chiffres. On connaît les demandes américaines. Au nombre de trois, elles sont aussi invraisemblables les unes que les autres.

En effet, l'administration américaine demande, d'abord, la diminution de notre production d'oléagineux, c'est-à-dire de colza, de soja et de tournesol. Nous produisons, mes chers collègues, à l'heure actuelle, 13 millions de tonnes, ce qui n'est pas encore suffisant pour satisfaire nos besoins. Mais qu'importe ! Qu'importe aux Etats-Unis ! Ils voudraient que nous produisions seulement 9 millions de tonnes : bien évidemment pour que nous achetions la différence chez eux. De qui se moque-t-on ?

En aussi bon chemin, ils exigent la diminution de nos exportations agricoles - pas moins de 21 p. 100 ! Or, quand on sait que les Etats-Unis « tiennent » déjà 44 p. 100 des exportations des céréales mondiales contre 13 p. 100 pour l'Europe, nous demander de réduire de un cinquième ces 13 p. 100, c'est aller loin dans l'audace ! D'autant que, sur le marché du blé, la part de la CEE n'atteint que 20 p. 100, alors que celle des Etats-Unis peut aller jusqu'à 40 p. 100.

En aussi bonne voie, les Etats-Unis exigent également que les importations européennes de produits agricoles, américains évidemment, augmentent de 5 p. 100.

Et toutes ces invraisemblables demandes sont fondées sur le prétexte fallacieux que l'Europe aiderait trop ses agriculteurs. Or il suffit, mes chers collègues, de savoir que les paysans européens reçoivent une aide de 4 500 dollars par an et par fermier, quand les paysans américains reçoivent une aide annuelle de 10 000 dollars par producteur, soit quatre fois plus que le paysan européen. Là encore, de qui se moque-t-on ?

Toute personne sensée imaginerait que Bruxelles a refusé de faire droit à des demandes aussi déraisonnables ! Eh bien, elle se tromperait. A cet égard, je trouve qu'il est intéressant de noter que l'un des deux négociateurs européens, M. Mac-Sharry, qui quitte ses fonctions de commissaire européen le 31 décembre prochain, a été engagé par une firme multinationale d'emballage américano-irlandaise. Et sur recommandation de qui ? De Mme Carla Hills, principale négociatrice des Etats-Unis au GATT ! Dans ces conditions, où est l'indépendance de la Commission européenne et de ses représentants ?

Les commissaires européens chargés des négociations, l'Irlandais MacSharry et le Néerlandais Andriessen, ont, tout simplement, tout accepté. Au lieu de se comporter comme le représentant d'une puissance européenne de 350 millions d'habitants, dont on nous vantait, il y a peu de temps, la force pendant la campagne du référendum sur Maastricht, le négociateur irlandais a eu l'attitude d'un « Petit Chose », ayant seulement quémanté une marge de 500 000 tonnes.

Mes chers collègues, on ose nous dire que, si nous acceptons de céder sur le dossier agricole, les Etats-Unis nous donneront des compensations : quelques compensations dans les secteurs des services, de la banque, de l'assurance, du tourisme. Mais comment se laisser prendre ? Qui ne voit qu'un emploi payé ne peut être comparé à un emploi dans une compagnie d'assurances ? On ne peut comparer, en termes de stabilité, une ferme et une compagnie d'assurances. C'est tellement vrai que les paysans disparus ne se réinventent pas, alors que ce n'est pas le cas pour des secrétaires ou des employés. Staline ne s'y était pas trompé : dans les années trente : ce ne sont pas les secrétaires russes qu'il a éliminées, mais bien les paysans.

A en croire nos dirigeants, il faudrait se soumettre aux Etats-Unis pour éviter de les provoquer. En quelque sorte, ce sont les enfants de Chamberlain et de Daladier qui seraient devenus les commissaires européens.

Mais, à l'examen des chiffres, on est étonné. En effet, les mesures, brutales, adoptées par les Etats-Unis d'Amérique pour faire pression sur l'Europe ne peuvent faire céder que des adversaires bien faibles, très faibles, car l'augmentation de 200 p. 100 des droits sur certaines de nos exportations, comme le vin blanc, induit un coût finalement bien modeste, très modeste. Il représenterait une perte totale pour les exportations européennes seulement de l'ordre de 300 millions de dollars, soit 1,5 milliard de francs.

A qui fera-t-on croire que la Communauté européenne, capable de déverser des milliards aux quatre points cardinaux de la planète, ne serait pas en mesure de supporter un choc de 1,5 milliard de francs ? L'invocation de cette menace est dérisoire, surtout quand on la compare aux pertes colossales engendrées par la soumission aux exigences américaines.

Sur ce sujet, le ministre de l'agriculture français, M. Soisson, avait fourni à ses collègues européens, au mois de novembre 1992, un mémorandum chiffrant les conséquences de la capitulation en rase campagne. Ainsi, mes chers collègues, en matière de produits laitiers, les exigences américaines entraîneraient, pour les Européens, une diminution de 5 p. 100 de leurs débouchés. Nos exportations de viande bovine, de volaille, de porc, d'huile d'olive, de sucre, d'agrumes, de vins connaîtraient une chute désastreuse si nous acceptions les exigences américaines.

Au surplus, si la France n'est pas capable de résister à une menace qui, à tout prendre, ne porte que sur 4 milliards de francs, cela signifie que c'est en réalité l'existence de notre pays qui est en cause ! En effet, lorsque l'on possède un budget de 1 200 milliards et que l'on n'est pas en mesure de résister à une menace commerciale portant simplement sur 4 milliards, c'est que l'on est bien peu sûr de ses forces.

À la vérité, les chiffres montrent qu'il s'agit bien d'un prétexte. Les échanges mondiaux de marchandises ont été évalués, en 1991, à 3 500 milliards de dollars contre 2 000 milliards en 1980. La part de l'agriculture dans ces échanges n'est plus que de 12 p. 100 contre 20 p. 100 il y a vingt ans. Qui peut alors penser que les Américains déclencheront un tel conflit s'il s'agissait simplement de quelques importations agricoles, surtout quand on sait que, dans le secteur des services, le marché est de 800 milliards de dollars, soit près de deux fois l'importance du marché agricole ?

En fait, il est des raisons beaucoup plus profondes : ce sont celles qui avaient déjà amené le commissaire MacSharry, en 1991, à refondre la politique agricole européenne dans un sens favorable aux Etats-Unis d'Amérique.

Il faut en effet se souvenir de ces exigences américaines. Elles viennent après la refonte de la politique agricole commune, laquelle, entrée en vigueur dès cette année, devrait amener les Européens à mettre 15 p. 100 de leurs terres en jachère et à diminuer le prix de leurs céréales de 29 p. 100, autant de mesures favorables aux Etats-Unis.

En remontant plus loin encore dans le temps on peut rappeler que lorsque, en 1984, la Commission européenne, à l'instigation de M. Rocard, ministre français de l'agriculture,

avait mis en place les quotas laitiers, cette mesure avait profité aux producteurs de lait américains. Les parts de marché que nous abandonnions avaient été conquises par eux, une fois de plus.

Il en a été de même à Chicago. Les négociateurs européens, opposés au ministre américain de l'agriculture Edward Madigan et à la redoutable Carla Hills, n'ont mené qu'une nouvelle bataille dans une guerre stratégique au sommet qui dure depuis bien longtemps.

Depuis 1947, en effet, les Etats-Unis cherchent à établir leur domination alimentaire sur le monde entier. Chaque fois que l'Europe a essayé de résister, les Etats-Unis n'ont jamais hésité à engager la bataille pour conserver la prééminence alimentaire. Par exemple, à partir de 1953, dans le cadre des dérogations aux règles du GATT, ils avaient obtenu la possibilité de mettre leurs productions de sucre, de produits laitiers, d'arachide et de coton à l'abri des exportations étrangères.

De même, les Etats-Unis continuent d'inonder l'Europe de leurs résidus de maïs que l'on appelle *corn gluten field*. En quelques années, l'Europe a ainsi perdu un marché de 4 millions de tonnes pour la nourriture du bétail ; la quasi totalité des 5 millions de tonnes de gluten de maïs produits chaque année par les Etats-Unis sont en fait maintenant importés par la CEE.

Je continue.

Washington a aussi mené la bataille pour la commercialisation des viandes aux hormones, et le secteur du vin non plus n'est pas resté en dehors de la guerre. De façon courante, en effet, on emploie chez nous un fongicide pour la vigne ; les Etats-Unis ont saisi ce prétexte pour bloquer les importations de vins français depuis des années. C'est dire que la menace d'imposer des droits de douane de 200 p. 100 sur les vins blancs français n'est qu'une manœuvre de plus pour limiter nos exportations de vins qui atteignaient, en 1991, 2,5 milliards de francs pour les vins et 1,5 milliard de francs pour les spiritueux.

Les Américains ont aussi engagé la bataille sur le terrain du sucre, du levulose, sans oublier bien entendu, et cela m'importe puisque je suis élu de l'Eure-et-Loir, le blé et son marché mondial de 100 millions de tonnes. Même la banane - l'un de nos collègues l'a rappelé - n'échappe pas à leur guerre et chacun connaît le conflit entre cette banane-dollar et nos bananes de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane. En effet, produisant au Nicaragua, au Panama et au Costa Rica des bananes à des coûts salariaux de dumping, les multinationales américaines concurrencent et mettent en danger de mort nos exploitations. Autrement dit, dans tous les secteurs alimentaires, les multinationales américaines mènent une guerre inévitabile. Voilà quel est le défi américain.

C'est dans ce contexte, mes chers collègues, que se situe le nouvel accrochage des négociations du GATT qui n'est qu'une bataille supplémentaire. En effet, l'objectif américain est clair : arriver à la domination absolue sur l'arme alimentaire. Face à une telle visée hégémonique, on aurait pu attendre de la Commission européenne une résistance à la mesure du défi, car c'est toute l'indépendance alimentaire de 350 millions d'habitants qui est en jeu. Alors que l'on nous avait dit, au moment de la campagne sur le traité de Maastricht, que l'Europe c'était la force, la capacité de résister aux Etats-Unis et au Japon, c'est-à-dire aux samouraïs et aux cow-boys ; aujourd'hui, c'est la capitulation ! Cela confirme qu'il fallait mener le combat capital contre Maastricht.

Telles sont, monsieur le Premier ministre, les quelques réflexions que je voulais formuler. J'aurais bien voulu vous faire confiance. Malheureusement, le parti socialiste a trop souvent trahi le monde rural. C'est donc à vous de nous prouver votre détermination à défendre notre agriculture jusqu'au bout, ce qui n'est pas le cas actuellement. C'est donc en fonction de ce que vous nous direz que je me déterminerai.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Francis Delattre.** Il va encore demander la réserve ! (Sourires.)

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, M. Charles Millon a souhaité que je m'exprime après les interventions des principaux orateurs des groupes de cette Assemblée. J'accède volontiers à sa demande.

Je me félicite - peut-être, suis-je un peu naïf ? - de la qualité des débats, des questions qui ont été posées et, dans l'ensemble, de l'état d'esprit qui a animé les orateurs. Je souhaite ne rien dire qui puisse blesser qui que ce soit, à un moment où je crois nécessaire la cohésion de la nation.

M. Laurent Fabius a exprimé très clairement quels étaient mes sentiments.

**M. Francis Delattre.** C'est un bon élève !

**M. le Premier ministre.** Je voulais, en effet, qu'il y ait, aujourd'hui, une réunion de l'Assemblée nationale et j'ai accepté que se déroule, demain, un débat au Sénat afin d'entendre le Parlement pour mesurer ce qu'il peut accepter et ce qu'il désire refuser.

Que nul ne prétende, mesdames, messieurs, que ce débat n'a pas été préparé car dès que j'ai appris, à la suite d'une rencontre, que deux commissaires de la Commission de Bruxelles allaient se rendre à Washington pour conclure, avant l'élection américaine, un accord sur le volet agricole qui ne pouvait avoir aucune signification juridique, j'ai souhaité la réunion et d'un conseil des ministres restreint. Le Président de la République en ayant pris lui-même l'initiative, je n'ai pas eu à la demander.

Ensuite, j'ai voulu qu'une position soit clairement définie, afin que je puisse vous en informer, ce que j'ai fait ici même, la semaine dernière. Certains, parmi vous, considéraient - et je les comprends - qu'il n'était pas nécessaire que le Parlement débâte sur ce sujet. La conception que j'ai des rapports entre l'exécutif et le législatif,...

**M. Philippe Mestre.** Un peu tardive !

**M. le Premier ministre.** ... conception partagée par M. Laurent Fabius (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), m'a conduit à souhaiter...

Mesdames, messieurs, je voudrais, pour le moins, que nous puissions nous écouter. Ainsi que M. Millon l'a demandé, je désire m'exprimer, sans blesser qui que ce soit, je le répète.

**Un député sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** Jésuite !

**M. le Premier ministre.** Ma conception était donc qu'il valait mieux qu'il y ait une explication. J'essayerai de vous en donner les raisons dans un instant.

Comment se présente, en effet, cette discussion du GATT, puisque c'est de cela qu'il s'agit ? M. Juppé a eu raison de souligner que le problème a été posé en 1985, lorsqu'il a été décidé - après tout c'était une bonne chose - d'éliminer le protectionnisme partout où on le pouvait et de développer les échanges mondiaux. Le principe de cette négociation a donc été arrêté.

Avec M. Roland Dumas, ici présent, nous nous sommes rendus en Allemagne en juillet 1985, accompagnant le chef de l'Etat. La première requête qui nous a été adressée a été celle d'une réunion avec le président Reagan, assisté de son ministre des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat au trésor. Lors de cette rencontre, deux demandes nous ont été faites : réaliser un accord au sein du GATT en réglant le problème de l'agriculture, et approuver ce que l'on appelait à l'époque « la guerre des étoiles ».

Sur les deux points, la réponse du Président de la République a été claire : d'abord, oui, l'accord du GATT est nécessaire, mais pas au prix de sacrifier l'agriculture française et européenne ; s'agissant de la guerre des étoiles, il pouvait y avoir des divergences entre la majorité et l'opposition d'alors, mais la réponse du chef de l'Etat avait été négative. Depuis, la guerre des étoiles appartient au passé.

Il est donc vrai que la négociation du GATT avait été acceptée dans son principe, mais aux conditions que j'ai rappelées, notamment en refusant le diktat, de quelque pays que ce soit d'ailleurs, qui voudrait imposer sa loi au reste du monde. Les problèmes agricoles étaient alors au premier plan des préoccupations américaines - et les Etats-Unis n'étaient d'ailleurs pas les seuls, à l'époque. D'autres gouvernements, conservateurs, éloignés de notre philosophie politique, estimaient qu'il fallait donner la priorité à l'industrie et aux services sur l'agriculture. Nous répondions toujours de la même façon : accord global et équilibré.

La discussion s'est engagée en 1986 et je ne blâme absolument pas le Gouvernement de cette époque de l'avoir fait, car il a travaillé dans le cadre d'un but qui, si je puis dire, nous est commun : accord global et équilibré.

A ce propos, M. Juppé me permettra de formuler une remarque amicale. Il nous a, en effet, reproché de vouloir « refiler » le dossier à l'actuelle opposition si je puis me permettre cette expression un peu triviale pour résumer son propos. Qu'il me permette de souligner que tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1988 en ont hérité à tour de rôle. Si l'accord du GATT avait été conclu entre 1986 et 1988, nous n'aurions pas ce débat aujourd'hui.

Si je pouvais conclure conformément aux principes que j'ai rappelés et en préservant les intérêts de l'agriculture française et européenne, je m'en réjouirais. Si je vous ai bien compris, vous aimeriez, vous aussi, que cet accord intervienne. Cependant, il ne peut l'être qu'aux conditions posées par le Gouvernement. Quels que soient les désaccords qui nous séparent, vous paraissez d'ailleurs les approuver.

**M. Francis Delattre.** Au fait !

**M. le Premier ministre.** Au point du débat où nous en sommes, je n'entrerai pas dans le détail de la discussion. Je crois m'être expliqué clairement.

Où en sommes-nous ? La négociation au GATT va reprendre, qui concernera à la fois l'industrie, les services, la propriété intellectuelle, l'accès aux services - comme on dit, n'est-ce pas monsieur le ministre du commerce extérieur ? - et l'agriculture. En application du traité de Rome, c'est la Commission qui négocie. Je ne comprends pas encore pourquoi elle a isolé le volet agricole dans une négociation qui a eu lieu à Washington. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Alain Lamassoure.** Elle n'a pas commencé !

**M. le Premier ministre.** Je ne le comprends pas, je le désapprouve et je souhaite que vous le désapprouviez avec moi ! (*Rires et exclamations sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Robert-André Vivien.** *Mea culpa.*

**M. Patrick Ollier et plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est un peu tard !

**M. Franck Borotra.** Vous avez laissé faire !

**M. le président.** Si l'on veut que les choses se passent différemment, il faut dénoncer le traité de Rome - mais je ne vous ai pas entendu le demander -, ce qui n'a pas été fait en 1986, quand la négociation s'est engagée.

**M. le Premier ministre.** C'est donc bien la Commission qui négocie...

**M. Alain Juppé.** Elle a un mandat !

**M. le Premier ministre.** ... mais c'est le conseil des ministres qui décide.

**M. Bernard Pons.** Voilà !

**M. Franck Borotra.** La Commission n'a qu'un mandat !

**M. le Premier ministre.** Ainsi que je l'ai indiqué dans ma déclaration - écoutez je vous en prie - la Commission n'a pas encore donné son jugement sur ce qui s'est passé à Washington. Je l'attends pour juger. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Pascal Clément.** Alors pourquoi débattons-nous ?

**M. le Premier ministre.** Il semble néanmoins, d'après les informations qui ont été portées à la connaissance des ministres concernés et à la mienne, que les deux commissaires ont outrepassé leur mandat. Le projet de texte auquel ils sont arrivés n'est pas acceptable et il ne sera pas accepté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je l'ai dit, dès que j'en ai eu connaissance, samedi.

**M. Robert-André Vivien.** Licenciement sans préavis !

**M. Franck Borotra.** Sans indemnités !

**M. le Premier ministre.** Ensuite les choses s'étant précisées le dimanche, j'ai tenu à le répéter devant vous.

Une réunion des ministres de l'agriculture et des affaires étrangères aura lieu dans les plus brefs délais - c'est ce que vous souhaitez - pour apprécier, après avoir entendu le collègue des commissaires - fonction que plusieurs d'entre vous ont occupée - ce qui s'est passé à Washington.

**M. Robert Pandraud.** Delors !

**M. le Premier ministre.** A ce moment-là nous donnerons notre point de vue et le texte que je vous ai lu précise, je vais le relire, parce que cela m'a été demandé : « Le Gouvernement confirmera » - car j'ai écrit au président de la Commission - « à cette occasion, qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France ».

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.** Quand ?

**M. Alain Juppé.** A quel moment ?

**M. le Premier ministre.** Il l'opposera à tous les stades de la procédure, dès qu'un acte juridique lui sera soumis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Bernard Por** et **M. Patrick Ollier.** Il faut le faire tout de suite !

**M. le Premier ministre.** J'espère qu'ainsi les choses sont claires. *(« Non ! Non ! », sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Mais si !

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous en prie !

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, j'ajouterai trois éléments, avant de conclure.

**M. Emmanuel Aubert.** Pour obtenir le consensus, vous n'aviez qu'à accepter « l'amendement » !

**M. le Premier ministre.** Le premier élément concerne la discussion générale qui s'est engagée sur l'agriculture, sur l'aide alimentaire, sur la nécessité d'aider les pays du tiers monde. Le temps me manque pour commenter longuement ce qui a été excellemment dit sur ces deux points par M. Méhaignerie, que j'approuve, et par M. Lajoinie qui demande une aide humanitaire développée. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

**M. Francis Delattre.** Aux Russes ?

**M. Jean-Claude Lefort.** Une coopération !

**M. le Premier ministre.** Il conviendrait donc que nous poursuivions ce débat dans un cadre comme celui-ci, ou dans tout autre cadre.

Ensuite, je partage tout à fait le point de vue exprimé par M. Jean-François Deniau, lequel a souligné qu'il fallait éviter la désertification rurale et qu'il était important que la SNCF, La Poste, EDF-GDF, les services publics, continuent à être présents dans nos campagnes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

**M. Patrick Ollier.** C'est le contraire que vous faites !

**M. Francis Delattre.** Démagogue !

**M. le Premier ministre.** Pour cela peut-être faut-il que l'intérêt général prévale sur une conception du service public qui a donné la priorité absolue à la rentabilité immédiate. *(Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.)*

Voilà pourquoi je souhaite - et je suis heureux de vous l'avoir entendu dire - que nous ayons, à l'égard des projets de privatisation, une attitude cohérente avec le discours que j'ai entendu aujourd'hui. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Etienne Pinte.** Démagogue !

**M. le Premier ministre.** Mon troisième point concerne notre agriculture.

J'ai dit ce qu'il fallait dire, ni plus ni moins. Les agriculteurs ont droit à la solidarité de la nation. Il n'est pas acceptable qu'ils soient victimes des mécanismes d'un marché aveugle, ni chez nous ni en Europe. J'ai cru comprendre qu'il pouvait y avoir là un point d'accord, quel que soit le jugement que l'on porte sur la réforme de la politique agricole commune.

Je conclurai rapidement.

Je n'ai pas souhaité, en suscitant ce débat, diviser qui que ce soit. Je n'ai pas souhaité - comment dire pour ne blesser personne ? - que ceux de la ville ou ceux de la campagne, ceux d'un département ou ceux d'un autre s'empoignent.

**M. Robert-André Vivien.** Ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas ?

**M. le Premier ministre.** C'est pourquoi j'ai dit, mesdames, messieurs, que je ne parlerai pas des difficultés.

J'ai la conviction que, si nous n'avions pas fait décider et accepter la réforme de la PAC, qu'il faut améliorer encore, nous aurions été dans une position de faiblesse.

**M. Arnaud Lopercq.** Qu'est-ce que ç'aurait été !

**M. le Premier ministre.** Car nous pouvons nous adosser maintenant à ce qui est le texte commun des Douze. M. Méhaignerie a lu des passages du texte que j'ai prononcé. Je n'en retire rien.

J'entends, en effet, dire à nos partenaires européens - M. Dumas le fera avec talent, de même que M. Soisson aussi et bien d'autres - que nous n'acceptons pas que des engagements pris en commun puissent être mis en cause sous la pression des Etats-Unis. Je le dis après M. Méhaignerie : l'Europe a avancé par crises successives : s'il doit y en avoir une sur ce point, elle aura lieu ! Un engagement pris en commun doit être respecté. Je ne dérogerai pas à ce principe que je répète devant vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Philippe Legras.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** A la fin des fins, comme vous l'avez dit vous-même, et comme l'a dit M. Fabius, il y a des moments où il faut savoir dire non. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

**M. Arnaud Lopercq.** C'est ce que diront les Français au mois de mars !

**M. le Premier ministre.** C'est à ce moment que nous sommes arrivés.

Nous avons dit que nous n'acceptons pas le projet d'accord tel qu'il a été élaboré à Washington parce qu'il met en cause les intérêts de notre agriculture. C'est donc non !

Si demain, dans le cadre du GATT, un projet d'accord mettait en cause les intérêts fondamentaux, vitaux, de notre industrie...

**M. Franck Borotra.** Les chantiers navals !

**M. le Premier ministre.** ... ce serait non. Et ce sera non dans tel et tel secteur. Nous voulons, comme les gouvernements qui nous ont précédés, un accord global et équilibré.

C'est la position de la France. Cela ne veut pas dire tout ou rien, en ce qui concerne l'industrie, les services ; cela veut dire que, dès lors que les intérêts fondamentaux du pays sont mis en cause, nous userons alors des pouvoirs...

**M. Gilles de Robien.** Allez-y maintenant !

**M. Marc Laffleur.** Oui, c'est maintenant !

**M. le Premier ministre.** ... que nous donnent, soit dans le cadre de la règle de l'unanimité, soit dans celui de la règle de la majorité qualifiée, les engagements auxquels nous avons souscrits et que j'ai rappelés tout à l'heure.

Par conséquent, à tous les stades de la procédure, dès lors qu'un texte nous sera soumis, nous saurons défendre et nous défendrons, y compris par l'exercice du veto, les intérêts de la France.

**M. Jean-Claude Lefort.** Très bien.

**M. le Premier ministre.** Aujourd'hui, je le dis aux agriculteurs, mais je le dirai à toute autre catégorie qui considérerait à juste titre, dès lors que l'intérêt général serait prioritaire et après avoir consulté le Parlement, que nous devons nous comporter ainsi.

Mesdames, messieurs les députés, j'entends souvent, encore avant-hier, des orateurs de l'opposition - mais après tout ils sont dans leur rôle ! - dire que les jours du Gouvernement sont comptés. (*« C'est vrai ! », sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Robert-André Vivian.** Bien sûr, c'est vous qui le dites !

**M. Jean Uberschlag.** Seriez-vous éternel, monsieur le Premier ministre ?

**M. le Premier ministre.** S'ils sont comptés, monsieur Vivien, de qui ou de quoi avez-vous peur ? De mon audace ou de vos prudences ? Du présent ou du futur ? (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jacques Baumel.** De vos bombes à retardement !

**M. Franck Borotra.** De votre laxisme ! De votre inefficacité !

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues, conservez la dignité qui convient à ce débat !

**M. le Premier ministre.** Je vous demande d'aider notre pays et je vais vous donner la raison principale pour laquelle j'ai souhaité un vote de confiance sur le texte que je vous l'ai soumis et qui comporte trois paragraphes. Je vous l'ai déjà dit, mais je vous le répète : à tous les stades de la procédure le Gouvernement fera usage du veto pour défendre les intérêts fondamentaux du pays.

**M. Claude Wolff.** Maintenant !

**M. le Premier ministre.** Pourquoi ce vote de confiance aujourd'hui sur ce texte-là et sur rien d'autre ? Parce que je veux pouvoir dire à nos partenaires européens, à nos partenaires américains et à nos partenaires mondiaux qu'ils ne peuvent pas attendre d'un changement de gouvernement un assouplissement de la politique de la France. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Charles Millon.

**M. Charles Millon.** Monsieur le président, au nom de l'intergroupe, au nom de mes collègues Bernard Pons et Jacques Barrot, et en mon nom propre, pour mon groupe, je vous demande une suspension de séance d'une demi-heure.

**M. le président.** La suspension est de droit.

#### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-huit heures vingt-cinq, est reprise à dix-neuf heures trente-cinq.*)

**M. le président.** La séance est reprise.

Mes chers collègues, durant la suspension de séance, j'ai appris que des incidents avaient eu lieu à l'extérieur de l'enceinte de l'Assemblée nationale : vingt-sept CRS et quatorze gendarmes ont été blessés, dont un grièvement. Ces actes de violence semblent être le fait d'une minorité qui a tenté de jeter le discrédit sur la manifestation organisée par les agriculteurs.

S'il n'y a pas eu plus de blessés, c'est essentiellement grâce au sang-froid dont semble avoir fait preuve les forces de l'ordre. Je tiens, au nom de l'Assemblée - et je suis persuadé que vous en serez tous d'accord, mes chers collègues - à leur rendre hommage et je demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir leur faire part de notre solidarité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

#### Rappel au règlement

**M. André Lajoinie.** Je demande la parole pour un rappel au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. André Lajoinie, pour un rappel au règlement.

**M. André Lajoinie.** Rendant compte de nos travaux, les médias, notamment ceux du secteur public, ont travesti la position du groupe communiste en prétendant que nous allions voter la confiance au Gouvernement.

**M. Jean-Marc Nesme.** Eh oui !

**M. André Lajoinie.** Mon intervention allait précisément en sens contraire, puisque j'ai déclaré que notre vote ne porterait que sur la déclaration par laquelle le Gouvernement s'engage à s'opposer au projet d'accord élaboré dans le cadre du GATT, en recourant au droit de veto à chaque stade de la procédure.

Je tiens donc à protester contre une campagne qui ne vise qu'à tromper nos citoyens. La démocratie ne va pas sans une information exacte que nous sommes en droit d'attendre de tous les journalistes, notamment ceux du secteur public.

S'apprêtant à voter sur ce texte précis et sur rien d'autre,...

**M. Eric Raoult.** Vous allez voter la confiance !

**M. André Lajoinie.** ...les communistes continueront à s'opposer à la réforme de la PAC qui a suscité la colère paysanne : les incidents qui ont eu lieu aujourd'hui, même s'ils sont le fait de groupes isolés, en témoignent.

**M. Jean-Marc Nesme.** Censurez !

**M. André Lajoinie.** Nous ne les excusons pas !

**M. Raymond Douyère.** Il vaut mieux !

**M. André Lajoinie.** Nous ne les encourageons pas non plus ! Nous disons simplement que la colère paysanne est une réalité et que la méconnaissance n'est pas une position d'homme politique responsable. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Nous continuerons d'agir pour que le Gouvernement tienne ses engagements. Par ailleurs, nous maintenons notre condamnation du traité de Maastricht dont le caractère néfaste se confirme. Je suis d'ailleurs persuadé que si les Français devaient à se prononcer aujourd'hui sur ce traité, nous n'aurions pas 49 p. 100 de « non », mais une majorité de « non » !

Telle est la mise au point que je tenais à faire. La démocratie doit être respectée pas seulement dans cette assemblée, mais aussi dans les médias, qui doivent rendre compte de façon objective. C'est l'affaire de tous, parlementaires et membres du Gouvernement compris. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. le président.** Acte est donné de votre déclaration, monsieur Lajoinie.

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Je voudrais d'abord remercier l'Assemblée nationale de l'hommage qui vient d'être rendu aux forces de l'ordre et au ministre de l'intérieur et de la sécurité publique.

C'est vrai que la violence est mauvaise conseillère et qu'elle ne peut, face aux épreuves qui nous attendent avec cette négociation commerciale internationale, contribuer à la cohésion sociale que j'ai appelé de mes vœux.

J'ai entendu M. Lajoinie et je lui donne volontiers acte des propos qu'il a tenus. Il est évident que la déontologie du journaliste exige que les comptes rendus retracent aussi exactement que possible ce qui s'est passé ici ou ailleurs. Le commentaire peut être subjectif, mais le compte rendu, lui, se doit d'être objectif.

Tout en rappelant que la liberté de la presse doit être scrupuleusement respectée, il va de soi que le Gouvernement ne peut que souhaiter, dans l'intérêt de la démocratie, que le compte rendu des séances du Parlement par les médias soit fait sans altération.

Je voudrais, d'autre part, donner acte à M. Lajoinie de sa prise de position. J'ai appelé à la cohésion nationale sur un point précis ; je n'ai rien demandé d'autre.

Je rappelle que ce n'est pas la première fois que, sur un sujet important, des problèmes comparables se posent. Lorsque ce que l'on a appelé l'opération militaire du Golfe a été engagée, une très large majorité a fait passer d'instinct l'intérêt national avant les préoccupations partisans.

**M. Robert Pandraud.** Bonne réponse à M. Lajoinie !

**M. le Premier ministre.** Aujourd'hui, je crois qu'il en va de même pour une fraction de l'Assemblée. Je souhaite d'ailleurs que cette fraction s'étende...

**M. Robert Pandraud.** M. Lajoinie est servi !

**M. le Premier ministre.** ... c'est-à-dire qu'il y ait le plus large mouvement possible sur ce point précis, et non pas sur la politique globale du Gouvernement.

Je remercie M. Lajoinie de m'avoir donné l'occasion de le préciser et c'est la dernière fois que j'interviendrai sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

### Reprise du débat

**M. le président.** Mes chers collègues, nous allons clore le débat en cette fin d'après-midi et le vote interviendra ce soir, à vingt et une heures trente ou à vingt-deux heures, en fonction de l'heure à laquelle nous aurons levé la séance.

La parole est à M. Jean-Pierre Balligand.

**M. Jean-Pierre Balligand.** J'exprimerai le point de vue d'un député rural, comme l'ont fait avant moi Jean-François Deniau, qui a manifesté une sensibilité rurale assez forte, ainsi que M. le Premier ministre.

Mon intervention comprendra trois parties : la crise politique qui préside à ce débat, la crise agricole, la question rurale enfin et ses problèmes connexes, que je connais bien puisque je suis depuis six ans rapporteur des crédits de l'aménagement du territoire.

D'abord, la crise politique. Il y a longtemps que nous n'avons plus l'habitude dans cette assemblée de parler de l'impérialisme américain.

**M. Jean-Claude Lefort.** Exact !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Mais il faut appeler un chat un chat.

**M. Pierre Estève.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Les Etats-Unis, parce que le monde n'est plus bipolaire, parce qu'il n'y a plus le bloc de l'Est d'un côté et le bloc de l'Ouest de l'autre, sont dans une position dominante comme ils n'en ont jamais eu.

**M. Michel Lambert.** Tout à fait !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Cela a bien entendu des conséquences dans le domaine économique. Nous ne devons pas être trop naïfs devant la puissance américaine. L'an dernier, nous sommes allés, avec d'autres députés, aux Etats-Unis, afin de tenter, dans le cadre des négociations du GATT, de faire passer divers messages.

Nous sommes également visés dans le domaine industriel : les Etats-Unis cherchent ainsi à démanteler l'aéronautique européenne, en particulier française, et à imposer leur diktat dans le domaine de l'audiovisuel.

L'affaire du GATT traduit donc l'état de nos relations avec les Etats-Unis et leur formidable hégémonie au niveau mondial.

Mais la crise politique est aussi celle de la Communauté européenne.

Soit la Communauté européenne est debout, conquiert des marchés, incarne un modèle de société, une forme de démocratie, et c'est l'Europe que nous avons souhaitée, celle de l'Union européenne. Plus elle sera intégrée et plus nous pourrons, nous, Français, nous renforcer.

Soit l'Europe se couche devant les Etats-Unis parce qu'elle n'est qu'une communauté d'intérêts, qu'une confédération d'intérêts strictement nationaux. C'est le nœud de la discussion et je sais que le Gouvernement défendra une conception de l'Europe qui ne soit pas une confédération d'intérêts strictement nationaux et forcément antagoniques.

A cet égard, nous devons être clairs : dans l'Europe, certains pays ne peuvent se faire les alliés objectifs des Etats-Unis afin de démanteler le projet d'union européenne.

**M. Pierre Estève et M. Charles Pistré.** Les Anglais !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Vous me permettrez, madame le ministre délégué aux affaires européennes, de m'interroger, au nom d'un assez grand nombre de députés du monde rural,

sur le rôle parfois joué par la Grande-Bretagne dans la Communauté au regard des intérêts américains. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

Où à une Europe dynamique, à une Europe debout, non à une Europe résignée, couchée devant les intérêts américains !

J'en viens à la crise agricole.

J'ai toujours essayé de défendre le monde rural, mais je n'ai pas toujours été totalement satisfait des négociations agricoles au niveau européen. Je rappelle en particulier que des compensations sur le plan national ont été demandées pour adoucir les effets de la réforme de la PAC, qu'il s'agisse de la prime à la vache allaitante pour le cheptel laitier ou des UGB. Ces revendications formulées par la représentation nationale et les organisations agricoles font l'objet de négociations qui n'ont pas encore été menées à terme.

Les députés ruraux savent qu'un gros effort a été demandé au monde agricole. La baisse de revenu va être substantielle dans un certain nombre d'exploitations.

Les agriculteurs attendent que nous mettions en place des filières : la mise en jachère de 15 p. 100 des terres, c'est « limite », même si l'on octroie 2 450 francs d'indemnités à l'hectare.

Il faut également monter le dossier des biocarburants. Il convient non seulement de demander l'introduction obligatoire de biocarburants dans les carburants, mais aussi, peut-être, de créer un Office national des biocarburants afin qu'il y ait une filière complète allant des motoristes aux producteurs de colza, de céréales ou de betteraves, en passant par les groupes pétroliers, qui doivent être associés. Les usines de biocarburants ne doivent pas être construites uniquement dans les ports, leur implantation doit répondre à des préoccupations d'aménagement du territoire, les emblavements à distribuer ne doivent pas être réservés à tel ou tel groupe important du monde agricole et l'ensemble du territoire national doit être couvert. Ce ne sont pas des préoccupations théoriques que j'exprime, mais des préoccupations très concrètes.

**M. Hervé de Charette.** Cette situation dure depuis dix ans !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Il faut, je le répète, organiser une filière, car ce n'est pas le libéralisme sauvage qui résoudra le problème des biocarburants !

A l'Assemblée nationale, nous avons réfléchi à ce problème. Nous attendons, monsieur le ministre de l'agriculture et du développement rural, que le Gouvernement prenne des initiatives. Je sais que vous suivez ce dossier, mais nous souhaiterions qu'il avance un peu plus vite.

**M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural.** Nous prendrons ces initiatives ensemble !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Je vous en remercie, monsieur le ministre.

Mais la crise agricole a d'autres conséquences. Les Etats-Unis le savent, l'arme alimentaire sera décisive dans les dix années qui viennent ; elle sera même terrible si nous laissons ce pays acquérir une position de monopole au niveau mondial. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Le Garrac.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Il faut au moins qu'il y ait duopole, ne serait-ce que pour que soit appréhendé de manière un peu plus sérieuse le problème de l'aide alimentaire aux pays du tiers monde, et à d'autres pays que l'on ne classe pas dans cette catégorie mais dont certains connaîtront une situation absolument dramatique dans les mois et les années qui viennent - je pense en particulier à certaines républiques de l'ex-Union soviétique.

Je le répète : il ne faut surtout pas que s'instaure une situation de monopole.

J'en arrive à la question rurale. Je l'ai déjà dit : la France rurale ne va pas bien. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Francis Delattre.** La France tout court !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Pas de manichéisme politique !

**M. Francis Delattre.** C'est nouveau ?

**Mme Dominique Robert.** Absolument pas !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Pour ceux qui, au sein de cette assemblée, suivent les questions d'aménagement du territoire, ce n'est pas nouveau, qu'il s'agisse de moi ou de certains de mes collègues de l'UDF, de l'UDC...

**M. Patrick Ollier.** Ou du RPR !

**M. Jean-Pierre Balligand.** ... ou du RPR, tel M. Ollier. On peut parfaitement être honnête sur le plan politique.

**M. Patrick Ollier.** Merci, monsieur Balligand !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Je répète que la France rurale ne va pas bien. Et, quand il y a crise agricole, c'est une crise de civilisation. Les agriculteurs représentent 6,7 p. 100 des actifs. C'est peu mais, en amont de l'agriculture, il y a les usines d'engrais et, en aval, la transformation, la filière agro-alimentaire, qui a représenté un excédent de 44 milliards de francs cette année dans la balance du commerce extérieur et est même allée jusqu'à 53 milliards d'excédent. Ce n'est pas rien ! Ce monde ne va pas bien parce qu'il est en train de craquer. Les agriculteurs sont une partie des jardiniers de ce « jardin à la française », mais il y a aussi des commerçants, des artisans, des industriels - car il y a des industriels qui réussissent dans le milieu rural.

Tous ces problèmes ne sont pas simples à résoudre. Dès qu'on veut renforcer les pôles urbains moyens, par le biais, par exemple, des délocalisations, on s'aperçoit que c'est difficile, car, du directeur général jusqu'au militant syndical qui travaille dans telle branche, ou ne veut pas quitter la région parisienne...

**M. Robert Pandraud.** Avec raison !

**M. Jean-Pierre Balligand.** ... pour aller dans des régions pourtant attractives, comme celle d'Angoulême, entre autres. La question rurale touche de nombreux députés.

Je terminerai par quelques considérations philosophiques.

**M. Hervé de Charette.** Est-ce bien l'heure ?

**M. Jean-Pierre Balligand.** Ce n'est pas un problème d'heure. Je prendrai l'exemple d'un dossier que, quelle que soit la majorité, nous aurons à connaître, le dossier Pohlman, c'est-à-dire six millions de poules au même endroit. Avec cinq de ces poulaillers en France, on pourra produire des œufs pour toute l'Europe.

**M. Robert Pandraud.** Oui, vous avez raison !

**M. Jean-Pierre Balligand.** Cela signifie la déterritorialisation de l'agriculture. On aura donc de moins en moins besoin de la terre. Les problèmes seront de plus en plus difficiles à résoudre, qu'il s'agisse des excédents agricoles ou de l'insolvabilité croissante de nombreux pays.

Monsieur le Premier ministre, madame, messieurs les ministres, je rappelle que notre pays a réussi, en 1960-1962, à moderniser fantastiquement son agriculture, non par le haut, mais en collaboration avec le monde agricole. La doctrine de la Jeunesse agricole chrétienne, c'était : la charité se fera technicienne. C'est-à-dire qu'on modernisait l'agriculture mais que, en même temps, on pensait à l'aide au tiers monde. On pensait à produire plus, mais aussi à alimenter ceux qui avaient faim. C'était, bien entendu, un peu messianique et ça ne s'est pas passé comme ça - soyons honnêtes - dans les années 1960-1970, mais ce fut un temps le pari de l'agriculture.

Je souhaite qu'on reprenne au niveau de l'Europe - car cela ne pourra se faire au seul niveau français - ce formidable pari, qui était un pari de civilisation.

Si la France est attachée à sa ruralité et à ses agriculteurs, ce n'est pas à cause de leur poids électoral ou démographique, mais parce qu'ils entretiennent un rapport au vivant, parce qu'il y a une spécificité du « jardin à la française » dont j'ai parlé, qui fait notre fierté nationale et qui peut enrichir l'Europe.

Cette crise agricole va être lourde de conséquences pour le Gouvernement. Le groupe socialiste est heureux de la position très courageuse qu'il a prise. La France va devoir se battre et demander leur appui à nos partenaires de la Communauté. Certains pays seront peut-être nos alliés mais il faut au moins que la représentation nationale soutienne le Gouvernement afin que, face à des intérêts européens divergents, momentanément, je l'espère, et surtout face à des intérêts américains irrévocablement divergents par rapport aux nôtres,

nous pesions d'un poids suffisant pour défendre les agriculteurs et pour sauvegarder cette civilisation qui est la nôtre, qui est notre berceau, notre passé et notre histoire, mais aussi notre avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Henry Jean-Baptiste et M. Jean-Marie Caro.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. Germain Gengenwin.

**M. Germain Gengenwin.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, madame, messieurs les ministres, mes chers collègues, seul avec un accord du GATT mal négocié sur les bras, le Gouvernement en appelle à l'union nationale pour tenter de s'extraire d'un compromis qui ne manquera pas de léser dramatiquement les intérêts de l'agriculture française.

Votre problème, monsieur le Premier ministre, consiste à chercher comment ne pas dire non aux agriculteurs sans dire non à l'Europe. Confronté à ce dilemme, vous nous demandez l'absolution pour vos différents échecs agricoles et vous sollicitez notre soutien.

Quels sont les termes de cet accord ?

La CEE doit réduire de 21 p. 100 en six ans ses exportations subventionnées, produit par produit. Concernant les oléagineux, la limite ne porte pas sur les tonnages mais sur les surfaces cultivées. Par ailleurs, une augmentation des importations de produits de substitution est prévue.

Deux questions s'imposent.

Premièrement : l'accord est-il équilibré ? Certes pas, car il privilégie les intérêts américains, dont les exigences de réduction des exportations européennes de céréales, notamment, aboutiront à diminuer massivement la part de la Communauté sur le marché mondial.

Nous mettons ici le doigt sur l'un des enjeux essentiels de cette négociation, c'est-à-dire le problème de la maîtrise de l'arme alimentaire comme moyen de pression sur le plan politique et commercial. En effet, plus un pays est prépondérant pour la fourniture de produits alimentaires, plus il peut rendre les autres pays dépendants. Permettre une telle situation est bien sûr inacceptable.

Seconde question qui vient immédiatement à l'esprit : l'accord est-il compatible avec la PAC réformée le 15 mai dernier ?

Vous avez d'ores et déjà fait savoir que le Gouvernement français considérerait que les conditions d'un accord global et équilibré n'étaient pas remplies. Mais qu'en est-il du problème de la compatibilité ? Sur cet aspect, votre gouvernement ne s'est pas encore prononcé et la Commission de Bruxelles doit prendre une décision aujourd'hui.

D'ores et déjà, on peut déceler plusieurs incompatibilités.

Concernant les oléagineux, il convient notamment de souligner le problème du taux de jachère et de la limitation des jachères industrielles.

Concernant la réduction des exportations subventionnées, l'accord commercial va créer des contraintes pour des productions exclues de la réforme de la PAC, tels le vin et le sucre. Si nous arrivons à cette conclusion, le Gouvernement en sera responsable car vous avez imposé une réforme de la PAC sans attendre les négociations du GATT.

Votre erreur fondamentale a commencé lorsque vous avez imposé aux agriculteurs des baisses substantielles de prix accompagnées du gel des terres.

**M. Jean-Jacques Weber.** Très bien !

**M. Pierre Estève.** *Bis repetita* !...

**M. Germain Gengenwin.** L'opposition tout entière vous avait mis en garde, monsieur le Premier ministre, quant aux conséquences négatives de cette réforme, qui était de surcroît mal négociée par le Gouvernement. Alors que l'Allemagne exigeait des compensations pour ses exploitants, notamment en matière de TVA, la France a entériné cette réforme qui plonge le monde rural dans le désarroi.

Pour sauver la face, vous avez accordé quelques mesures d'accompagnement qui restent très insuffisantes. Confrontés à une baisse de leurs revenus, les agriculteurs subissent en outre le poids des charges fiscales et sociales. De ce point de vue, vous n'avez fait aucune concession.

Dans le cadre des négociations du GATT, l'Europe n'a même pas cherché à monnayer les concessions faites le 21 mai dernier. C'est regrettable, monsieur le Premier ministre. Vous avez dit vous-même tout à l'heure que deux commissaires avaient outrepassé leur mission.

Le simple bon sens paysan voudrait qu'on se mette d'accord entre nous avant de traverser l'Atlantique. Mais, en disant cela, on fait déjà aveu de faiblesse.

Cet accord du GATT, comme le remarquent certains, sonne le glas de la logique de la réforme de la PAC. Il va donc falloir en tirer les conséquences.

Monsieur le Premier ministre, nous ne pouvons soutenir cette démarche visant à sauver les ineubles. Nous sommes confrontés à un accord commercial qui est mauvais pour la France. A vous maintenant d'en tirer les conséquences et de demander des compensations à Bruxelles. En plus d'une mauvaise réforme de la politique agricole commune, nous ne pouvons nous permettre une guerre commerciale !

A l'Europe et au Gouvernement français d'en tirer les conclusions et de réformer la réforme dans le sens d'un rééquilibrage en faveur de notre agriculture. C'est bien là l'obligation impérative qui s'impose à nous.

Pour conclure, j'insisterai sur l'absence de continuité de notre politique agricole.

Le ministre allemand est connu dans l'Europe entière. Quant à nos ministres français, ils ont à peine le temps d'apprendre à se diriger dans les couloirs de Bruxelles qu'ils sont remplacés - les personnes ne sont pas en cause.

J'insisterai aussi sur l'absence de coordination entre les différents ministères concernés par les dossiers du GATT et sur le manque de considération français pour l'agriculture.

Un de vos ministres n'a-t-il pas préconisé de transformer le ministère de l'agriculture en simple ministère de la ruralité, c'est-à-dire de supprimer la référence à l'« agriculture » ?

Tout cela vous conduit aujourd'hui à cette situation inextricable et à demander à la représentation nationale de blanchir vos échecs. Nous ne pouvons vous suivre, monsieur le Premier ministre.

L'enjeu, c'est l'aménagement du territoire tout entier, les industries agro-alimentaires, les services et tout ce qui est en amont et en aval de l'agriculture. Comme Pierre Méhaignerie l'a dit tout à l'heure, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont en cause.

Une véritable révolution se prépare dans le monde rural, mais je crains que, cette fois-ci, elle ne soit pas silencieuse. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

**M. le président.** La parole est à M. Jean Gaubert.

**M. Jean Gaubert.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, il y a moins de six mois, nous avons en cette enceinte débattu de la réforme de la politique agricole commune. M'exprimant à cette tribune, j'avais, à l'époque, dit combien cette réforme, si elle était indispensable, était difficile à mettre en place tant elle bousculait des idées bien ancrées dans nos têtes d'agriculteurs.

Mettre sa terre en jachère, diminuer sa production, n'est pas naturel !

Cette réforme nous apparaissait comme le fondement, le point de résistance de la position européenne pour la négociation du GATT. Cette négociation, nous la pressentions difficile et périlleuse car l'intention des Américains et de leurs alliés est connue depuis longtemps : ils veulent retrouver, non par la libre circulation, mais par la contrainte politique, les marchés qu'ils ont perdus par manque de compétitivité économique. Ils veulent aujourd'hui se servir de l'arme alimentaire pour garder l'influence qu'ils risquent de perdre depuis la chute du bloc de l'Est.

Chacun, ici et ailleurs, parle de la négociation du GATT. Parlons plutôt de diktat, de mascarade, de désinvolture.

Parlons de diktat car le projet de compromis est si proche des propositions initiales des Américains qu'on a bien le sentiment que ceux-ci ont attendu patiemment que les Européens « craquent » tout en alimentant les divisions par des promesses sur d'autres secteurs industriels dont je reparlerai.

Parlons aussi de mascarade : le mot est dur, mais je n'hésite pas à l'employer car mon sentiment est que cet accord était pratiquement bouclé depuis plusieurs semaines et que, seule, restait à définir la mise en scène de sa publication.

Parlons enfin de désinvolture : comment qualifier autrement la position d'un négociateur qui avoue ne pas prendre connaissance d'une note émanant d'un gouvernement membre de la Communauté, d'un gouvernement représentant la première puissance agricole européenne ?

Ce projet d'accord satisfait sans doute les multinationales dont on sait le poids au GATT, mais sûrement pas l'agriculture française et européenne, pas plus d'ailleurs que notre économie tout entière.

Puisque je parle des dégâts subis par notre agriculture, vous me permettrez d'évoquer brièvement ceux qui touchent particulièrement ma région d'origine.

La Bretagne produit 800 000 tonnes de viande porcine, soit plus de la moitié de la production française ! Eh bien, c'est de 800 000 tonnes qu'il faudrait réduire la production européenne pour compenser tout à la fois la diminution des exportations et, ce qui est plus inconséquent, l'augmentation des importations.

Chacun comprend que c'est inacceptable, mais plus encore inapplicable, comme le seront les mesures programmant l'effondrement de la production bovine déjà en grosse difficulté et l'écroulement de la volaille dont nous exportons la majeure partie.

Il s'agit bien évidemment de la remise en cause de l'économie régionale - l'agro-alimentaire pesant 55 000 emplois directs -, mais aussi du sacrifice entier d'une région.

Voilà pour ce qui concerne la région que je représente, mais ce n'est qu'un exemple car, toutes les productions étant touchées, toutes les régions rurales vont souffrir, d'autant plus qu'elles sont déjà fragilisées par la réforme de la politique agricole commune, par l'exode rural et la concentration urbaine et industrielle.

Cette capitulation des négociateurs est contraire aux principes européens les plus élémentaires. Les négociateurs devaient défendre les intérêts de l'agriculture européenne, de toute l'agriculture européenne, et ils avaient, pour cela, une position forte avec la plate-forme constituée par la nouvelle politique agricole commune approuvée par les Douze et acceptée par le monde agricole européen. Au lieu de cela, ils ont admis sans réserve la position des concurrents.

La crise est ouverte. Il faudra bien trouver une solution. Celle-ci ne peut passer par l'abandon d'une de nos forces économiques et sociologiques : l'agriculture. Et ceux qui commencent à déclarer que ce n'est pas si grave, comme j'ai pu le lire dans la presse aujourd'hui, et qu'on peut s'en accommoder, jouent avec le feu. Il en est de même de ceux qui pensent naïvement qu'en abandonnant l'agriculture on jouira d'avantages substantiels pour notre industrie. La conclusion de la négociation devrait, disent-ils, apporter 200 milliards de dollars d'échanges supplémentaires, ce qui est vite converti par les plus inconscients en 200 milliards de produits supplémentaires, mais ce n'est évidemment pas la même chose, sauf peut-être pour les grands groupes multinationaux, très présents et très puissants dans la négociation - je l'ai dit -, et qui ne vivent pas tellement de l'augmentation de la production, mais surtout de l'intensification des échanges.

Non, l'industrie européenne n'a rien à attendre en contrepartie de l'abandon de notre agriculture et le ministre Strauss-Kahn, que je félicite pour sa fermeté, l'a fort opportunément rappelé.

**M. Pierre Estève.** C'est vrai !

**M. Jean Gaubert.** Nous en avons d'ailleurs quelques signes avant-coureurs avec l'aéronautique et la pression exercée sur les compagnies d'aviation américaines afin qu'elles n'achètent pas européen.

**M. Alain Bonnet.** Exact !

**M. Jean Gaubert.** Les Américains veulent tout. Ils ne comprennent d'ailleurs pas notre entêtement, se considérant comme les maîtres du monde. Ils dénoncent notre réaction, mais n'ont-ils pas déjà inondé depuis plusieurs semaines nos exportateurs agricoles - nos exportateurs de vins en particulier - de menaces et d'intimidations en tous genres ?

**M. Pierre Estève.** Exactement.

**M. Jean Gaubert.** Ils considèrent avoir gagné une manche et vont maintenant attaquer la seconde dans le même état d'esprit.

L'Europe doit, à leurs yeux, payer leurs déficits. Et si notre représentation au GATT est aussi inconséquente, ce sont l'aéronautique, l'audiovisuel, les services et bien d'autres secteurs qui se retrouveront dans la situation de l'agriculture.

Cette analyse peut paraître excessive à certains observateurs, mais elle est seulement à la mesure des graves inquiétudes que suscitent les conséquences programmées de l'accord.

Il faut maintenant se pencher sur les issues possibles.

Ceux qui, publiquement, alors qu'ils n'en croient pas un mot, voudraient faire de ce débat un terrain d'affrontement franco-français, se trompent et prennent une grave responsabilité.

L'heure est à la solidarité, à la responsabilité.

Il s'agit de la solidarité de la France tout entière avec ses paysans, bien sûr, mais surtout de la solidarité de la France pour défendre l'un des fondements de son économie : 50 milliards d'excédents agro-alimentaires ne doivent pas être négligés sous prétexte que les autres nous les envient.

Nous devons expliquer à tous les Français les multiples raisons de notre inquiétude. Nous devons rappeler sans cesse la contribution passée, présente et à venir des paysans à l'équilibre de notre pays.

Je dis : solidarité française, mais surtout, européenne. Nous devons expliquer à nos partenaires qu'en nous abandonnant ils hypothéqueraient fortement une partie de leur avenir, de leur avenir agricole bien évidemment. Cela est vrai pour tous, mais plus particulièrement pour les Danois, les Hollandais, les Italiens, les Irlandais, les Belges, à des degrés divers.

Les Danois, par exemple, sont les premiers exportateurs hors Communauté en porc. Les Hollandais partagent avec les Français les exportations de volaille. Mais d'autres pays sont concernés par les légumes, les fruits, la viande bovine et la production laitière. La réduction des quotas, inéluctable, concernera tous les pays et, en premier lieu, les Italiens, qui ne sont pas encore à jour par rapport aux précédentes limitations.

La solidarité agricole européenne s'organise en ce moment et on doit espérer que, dans chaque pays, les gouvernements ouvrent enfin les yeux sur les conséquences catastrophiques de cet acte irresponsable.

Si cette solidarité européenne ne s'affirme pas, c'est l'idée même de la construction européenne qui sera mise à mal !

Comment espérer, en effet, en une Communauté dont les responsables fonctionnaires et les élus accepteraient de sacrifier une partie essentielle de son économie sur l'autel d'un libre-échange utilisé, dévoyé, pour conforter le protectionnisme américain ?

Ce n'est pas la France qui remet en cause cette unité ; ce sont les négociateurs et ceux qui les ont soutenus ou qui vont les soutenir.

Ce ne sont pas les socialistes français qui abandonnent la paysannerie française et européenne : ce sont les libéraux, anglais et autres.

J'ai dit, solidarité ; je dis aussi, responsabilité.

**Responsabilité politique d'abord :** tous ici, nous devons faire taire nos divisions. Chacun au fond de lui-même sait bien qu'une autre négociation de la politique agricole commune ou qu'un conditionnement de cette négociation aux accords du GATT n'aurait rien changé sur le fond : les exigences de nos concurrents allaient bien au-delà de ce que nous pouvions accepter.

La responsabilité politique exige que la représentation française soit unie. L'agriculture ne comprendrait pas un autre langage.

Un comportement responsable nous oblige à reprendre les discussions du GATT. L'alimentation du monde ne doit pas être une arme car il s'agit là des premiers moyens d'indépendance d'un pays. Il faut donc que chaque région de la planète puisse avoir un libre accès au commerce mondial, tant comme acheteur que comme vendeur.

Cette discussion doit bien évidemment cesser d'être un tête-à-tête entre l'Europe et les USA : les pays du tiers monde y ont tous leurs droits et toute leur place, tout comme les pays de l'Est européen, dont l'agriculture est en devenir. Cette négociation doit avoir pour objectif d'assurer à chacun sa juste place dans le concert agricole et alimentaire mondial.

C'est sur ces bases que la France peut se trouver des alliés à l'intérieur de la CEE, mais aussi parmi les autres pays intéressés par une indépendance alimentaire.

Responsabilité aussi du côté des agriculteurs : l'inquiétude, le désespoir sont forts. Ils ne peuvent cependant justifier les comportements scandaleux de petites minorités qui, en saccageant des biens publics et privés, en s'attaquant à des hommes, donnent une image négative de la paysannerie française. Ce n'est pas convenable à l'heure où nos concitoyens sont prêts à comprendre les problèmes et à soutenir le monde rural.

Monsieur le Premier ministre, le monde rural, et pas seulement agricole, attend de nous une grande fermeté, mais attend aussi des initiatives pour débloquer la situation. Nous avons trouvé dans vos propos une réponse à ces deux attentes, et c'est sans états d'âme que nous vous apporterons notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Francis Geng.

**M. Francis Geng.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, ce débat est si important pour l'agriculture française qu'il vaut bien que des députés du terroir agricole s'expriment et s'affirment comme étant parmi ceux qui ne veulent jamais désespérer. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

En dépit de nos avertissements solennels et de nos mises en garde, nous voilà désormais comme à genoux, dans une position de faiblesse et d'isolement, face à nos partenaires dans le cadre des négociations du GATT.

Ces dernières semaines, nous n'avons pourtant cessé de dénoncer les erreurs et les attermoissements.

Contrairement à ce qu'on affirme, nous aurions pu éviter cette crise et cette désespérance du monde rural. C'est fort cher que nous allons maintenant payer l'erreur fondamentale qui a consisté à engager et à conclure la réforme de la politique agricole commune avant de traiter le problème du GATT - PAC plus GATT égale double pénalisation et double sacrifice pour l'agriculture française.

Cette réforme de la PAC est par ailleurs toujours mal acceptée par les agriculteurs, non pas parce que ceux-ci nient la nécessité d'une réforme qui s'imposait, mais parce qu'elle a été mal expliquée, dans la confusion, et que les mesures d'accompagnement indispensables n'ont pas été parallèlement mises en œuvre.

Hélas, ce n'est pas le budget de 1993 qui améliorera la situation !

Or il importe de faire comprendre au monde agricole que la Communauté européenne, loin d'être un frein pour son avenir, est un atout dont nous n'exploitons pas suffisamment tous les potentiels et toutes les forces.

La construction européenne doit se poursuivre avec les agriculteurs, qui en ont d'ailleurs été les instigateurs avant d'en être maintenant les victimes. Il serait suicidaire de gâcher en quelques jours les acquis de trente ans de gains de production, de productivité et de progression d'exportations !

Il est actuellement d'autant plus difficile de redonner confiance et espoir à nos agriculteurs - on l'a encore constaté avec les manifestations de cet après-midi - que le Gouvernement les a si souvent déçus avec des promesses insuffisamment tenues.

**M. Pierre Estève.** Lesquelles ?

**M. Francis Geng.** Capituler aujourd'hui face aux Américains serait une véritable catastrophe pour l'agriculture française, pour l'agriculture européenne, pour les agriculteurs français, particulièrement pour les agriculteurs d'un département que je connais bien, celui de l'Orne.

Au-delà de toutes les grandes digressions, comment l'accord sur le GATT se traduirait-il dans le département de l'Orne ? S'il était entériné, il signifierait, pour la production laitière, une diminution de 30 millions de litres par an, soit l'équivalent de 200 installations de jeunes agriculteurs, et une accélération dramatique de la désertification !

De même, le gel de 27 p. 100 de la surface des terres céréalières conduirait à faire disparaître de la production plus de 30 000 hectares, ce qui est tout aussi inadmissible.

Pour la viande bovine, la perte éventuelle de 500 000 tonnes de débouchés par an en Europe, pour une production totale, madame le ministre-délégué aux affaires européennes,

de quelque 7 500 000 tonnes, représenterait à peu près dix fois la production de viande bovine du département de l'Orne, ce qui montre bien l'ampleur du manque à produire dans ce secteur d'activité.

Une fois l'accord accepté, une fois les terres mises en jachère, une fois les productions réduites, qu'en sera-t-il de l'agriculture ? Un secteur en détresse, un gaspillage inouï, des chances détruites alors que, partout dans le monde, sévissent l'insuffisance alimentaire et la famine ! Sera-t-il possible de revenir en arrière ?

A quel titre et au nom de quoi, monsieur le Premier ministre, l'Europe se soumettrait-elle au diktat américain ?

Depuis la suppression par le président Nixon des parités fixes établis à Bretton-Woods, lesquelles, d'ailleurs, rendaient alors cohérents les accords du GATT, les Etats-Unis jouent, au gré de leurs seuls intérêts, des fluctuations de leur dollar pour s'imposer sur les marchés mondiaux.

Voilà maintenant que, abusant de leur hégémonie, ils veulent encadrer à leur seul profit, sans accords équilibrés et justes, les échanges mondiaux. Mais où est la partie du libéralisme économique ?

Ce coup de force est inacceptable pour les agriculteurs français, surtout au moment où ils apprennent que leur revenu va baisser de 5 à 6 p. 100.

L'agriculture française est en état de choc. Nous sommes au pied du mur. Nous ne pouvons plus reculer.

Tous, unanimes, nous devons la défendre bec et ongles devant la communauté internationale et européenne.

Nous devons la défendre pour ses capacités économiques, mais aussi pour ce qu'elle représente dans l'histoire de notre pays, de notre culture, de notre espace, de notre équilibre, de notre société.

En fait, nous sommes tous des paysans.

Vous avez affirmé à plusieurs reprises que vous écartiez toute opération politique de récupération pour la défense des intérêts vitaux de l'agriculture. Eh bien, montrez-le !

Si tel est le cas, si l'heure n'est plus aux divages de politique politicienne mais à la cohésion nationale, si, à cet état d'esprit, correspond aussi un état d'esprit de fermeté irréductible pour préserver l'intérêt national et européen, alors permettez-moi de vous demander, avec tout le respect que je porte à votre personne et à votre fonction, de répondre clairement et avec force à ces deux questions fondamentales très simples qu'a posées tout à l'heure l'opposition nationale et auxquelles vous avez apporté des réponses un peu vagues. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Oui ou non, le Gouvernement est-il décidé à demander une réunion exceptionnelle du conseil des ministres européen pour informer immédiatement ses partenaires de l'impossibilité pour la France de donner son accord à ce texte ?

**M. Bernard Bioulac.** Oui !

**M. le Premier ministre.** Oui, je l'ai dit !

**M. Francis Geng.** Est-ce qu'on est décidé, oui ou non ?

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Oui !

**M. Francis Geng.** Le Gouvernement entend-il utiliser tous les moyens dont il dispose, y compris son droit de veto, pour obtenir ces garanties fondamentales avant que se poursuivent les négociations du GATT et que soit mise en œuvre la réforme de la politique agricole commune ? *(« Oui ! », sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Jean-Claude Lefort.** Vous venez d'arriver, vous !

**M. Francis Geng.** Monsieur le Premier ministre, l'opposition attend vos réponses. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.)*

**M. le président.** La parole est à M. Paul Duvaléix, dernier orateur inscrit dans la discussion.

**M. Paul Duvaléix.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, j'interviens en tant que parlementaire appartenant au groupe socialiste - et je remercie mon groupe de l'honneur qu'il me fait - aussi et surtout en tant qu'homme de terrain.

Je ne parlerai pas des grands problèmes internationaux, des divers voletés du GATT, dont je ne nie pas l'importance. Je ne parlerai pas non plus de la nécessité d'arriver à un accord afin de mettre de l'ordre dans les échanges internationaux et d'éviter de laisser le libre champ à un ultralibéralisme.

Certes, il n'y a pas que l'agriculture. Mais nous ne pouvons pas accepter que les Etats-Unis d'Amérique imposent un diktat aux autres pays. On ne peut pas accepter qu'ils règlent leurs problèmes agricoles en laminant l'agriculture de la Communauté et principalement celle de la France, la première concernée. On ne peut pas concevoir que l'avenir de l'Europe soit compromis par de tels accords.

C'est sans doute pourtant le double objectif des Etats-Unis.

Mesdames, messieurs, je vis dans une région sensible - le Grand Sud. Je vous assure que ces agriculteurs-là ne défendent pas « leur richesse », comme le disait un journaliste ce matin, à propos de certains exploitants, ils se battent pour survivre et pour éviter la désertification de leur région, pour y maintenir la vie que l'on voit périr jour après jour. *(« Très bien ! » sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Ils le font avec amour, parce qu'ils sont conscients du danger qui menace ce que j'appelle le support de notre société. Ils font face à des difficultés toujours croissantes et il est tout à fait vrai que les accords du GATT, tels qu'ils se profilent, porteraient le coup fatal à l'agriculture française.

**Plusieurs députés sur les bancs du groupe socialiste.** Très bien !

**M. Paul Duvaléix.** Il est vrai que certaines productions sont excédentaires. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène. Le mécanisme de la PAC en est un, j'y reviendrai. Les progrès techniques et génétiques en sont d'autres, et ils sont inévitables. Mais la régression des revenus a aussi une grande part de responsabilité. Ce n'est pas pour la gloire que des agriculteurs ont investi, parfois au-delà de leurs possibilités, qu'ils ont augmenté leur temps de travail en se privant du repos hebdomadaire et de vacances pour tenter de maintenir le pouvoir d'achat de leur famille.

Ce n'est là qu'un bref constat. Ce n'est pas ce qu'attendent les centaines de milliers de familles paysannes, les milliers de ruraux et aussi toutes celles et tous ceux qui sont conscients de l'absolue nécessité de préserver notre patrimoine naturel et de rétablir un certain équilibre.

Tout n'est pas possible, mais tout doit être mis en œuvre. Plus nous tarderons à le faire, plus ce sera difficile et plus le coût en sera insupportable.

C'est notre propre civilisation qui est en jeu. La mise en jachère de terres cultivables peut continuer à atténuer les difficultés budgétaires de la communauté. La loi sur les biocarburants est une bonne loi. Certaines mesures socio-structurelles vont dans le bon sens, ne serait-ce que la préretraite. Il aurait été bienvenu qu'elle fût accompagnée par une amélioration sensible de la préretraite à soixante ans pour les exploitants agricoles. *(Applaudissements sur tous les bancs.)* Il faut aller plus loin, et beaucoup plus en profondeur, c'est-à-dire à contresens de ce à quoi conduiraient les accords du GATT, du moins dans l'état où ils se trouvent.

L'agriculture française ne se limite pas aux grandes plaines fertiles, au rôle économique précieux et incontestable mais qui n'assurent pas à elles seules la qualité de l'environnement qui fait la richesse naturelle et culturelle de notre pays. L'agriculture française, ce sont des centaines de milliers de petites exploitations familiales de quelques dizaines d'hectares - souvent moins de vingt - fondées sur la polyculture, avec des productions de haute qualité, des productions employant beaucoup de main-d'œuvre et à haut revenu par hectare. Souvent, ces productions ne sont excédentaires ni sur le plan national ni sur le plan communautaire. Je peux en citer plusieurs. L'horticulture, le tabac, la viande ovine et la liste est loin d'être exhaustive.

Je ne peux pas concevoir des réductions draconiennes liées à des décisions budgétaires prises en application de mécanismes communautaires, tels que tarifs douaniers, contingents d'importation mal négociés pour les produits de substitution aux céréales, par exemple, la viande ovine, ou le tabac, en 1970.

**M. Francis Geng.** Vous avez raison !

**M. Paul Duvaléix.** Je me permets de rester quelques instants sur ce dernier dossier qui est un bon exemple et sur le plan communautaire, et chez nous. Le tabac est le pivot d'environ dix mille exploitations familiales localisées dans quelques départements des plus sensibles, mais pas des moins riches. Je souligne l'aberration du mécanisme communautaire, entre autres les *deficit payments*. Le prix du marché mondial est dérisoire, le tarif extérieur commun pratiquement inexistant, et figé depuis 1970. D'où une prime de soutien qui représente à peu près 80 p. 100 du prix payé aux producteurs : 800 millions d'ECU en 1987, 1 300 millions en 1992. La Commission de Bruxelles s'affole et prend des mesures draconiennes pour ramener les dépenses à celles de 1988, soit 900 millions d'ECU.

Les producteurs français ne portent aucune responsabilité dans cette envolée des dépenses. Ils ont réduit la production, l'ont adaptée à la demande. Ils ont investi énormément, matériellement et humainement, et ils pourraient être pénalisés par manque de maîtrise du fonctionnement du système de la Communauté. Ce n'est qu'un exemple. L'on pourrait malheureusement les multiplier.

Cela veut simplement dire que des solutions sont possibles, heureusement. Les jachères, quelle qu'en soit la forme, ne résoudre pas le problème de tout ce Grand Sud. Les agriculteurs de toutes ces régions dites « sensibles » ne doivent pas subir des restrictions pour toutes les productions déficitaires. Les contingents d'importation doivent être renégociés, par exemple les PSC, la viande ovine, notamment.

Les conditions structurelles et agro-climatiques sont favorables à la plupart de ces productions. Il faut les développer.

Au nom de quoi pourrait-on nous imposer de laisser disparaître notre agriculture ? D'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement d'économie, mais d'un vrai problème de société, de l'assise de notre civilisation.

Mesdames et messieurs les ministres, mesdames, messieurs les députés, je vais vous faire une confidence qui, certainement, vous laissera indifférents. (*Sourires.*) Je vais la faire quand même !

Dans quelques semaines, je quitterai définitivement cette institution.

**M. Francis Geng.** C'est dommage !

**M. Paul Duvaléix.** Aucune ambition, aucune démagogie ne guident mes propos. C'est donc un cri du cœur que j'exprime. Le gouvernement d'aujourd'hui et celui de demain, la représentation nationale d'aujourd'hui et celle de demain auront la tâche lourde, mais ô combien exaltante ! de préserver et de faire vivre tout ce qui forme notre paysage.

Nous aurons l'honnêteté, j'en suis sûr, mais aussi la fierté de rendre à nos enfants le patrimoine qui nous a été confié ; le clocher, l'école, la mairie, les maisons parsemées dans une nature verdoyante, c'est aussi cela, la France. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

**M. le président.** Merci, monsieur Duvaléix !

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je me suis déjà exprimé à trois reprises. Qu'ajouter d'autre, sinon que la dernière intervention, unanimement saluée par la représentation nationale, mérite de l'être aussi par le Gouvernement ?

J'ai relevé toute la finesse des propos de M. Duvaléix, ainsi que ses avertissements à celles et à ceux qui sollicitent le verdict du suffrage universel. Ceux qui le feront ont là de quoi méditer. Je le remercie, comme je remercie tous les autres intervenants. Nous avons entendu cet après-midi les responsables des principaux groupes. J'ai dit ce que j'ai pensé de ces interventions de qualité.

Puis des agriculteurs élus, ou des élus de circonscriptions rurales nous ont plongés dans le monde de la ruralité,...

**M. Francis Geng.** Un monde auquel je suis fier d'appartenir.

**M. le Premier ministre.** ... qui est dépendant de l'agriculture. Ce que vous avez exprimé les uns et les autres sera retenu par le ministre de l'agriculture et du développement rural, et le Gouvernement aussi en tiendra le plus grand compte.

Ce fut donc un débat de qualité que je ne regrette pas d'avoir provoqué et qui devra être suivi d'autres, si possible dans le climat que nous connaissons maintenant.

M. Balligand a exposé ce qu'était la philosophie rurale, M. Gaubert a souligné la contribution des paysans et de notre agriculture à l'équilibre de notre pays. Tous deux, ainsi que M. Gengenwin, M. Geng et M. Duvaléix ont, en réalité, fait l'analyse d'une crise devant laquelle, depuis longtemps, le politique, les hommes politiques de toutes tendances n'ont peut-être pas été à la hauteur. C'est qu'il n'est pas facile, dans une société dominée par le marché, de trouver le juste prix ; c'est qu'il n'est pas facile, dans une société dominée par l'égoïsme, de trouver toujours les chemins de la solidarité.

J'ai essayé de comprendre pourquoi on en était arrivé là. La politique agricole commune, qui a été une très grande conquête agricole et des pouvoirs politiques, était fondée sur la recherche de la productivité maximale et sur un mécanisme de prix. Les consommateurs européens paient plus cher qu'aux prix du marché mondial les produits qu'ils consomment. Dès lors que l'on exporte, ce ne sont plus les consommateurs mais les contribuables qui paient. J'ai dit tout à l'heure que je trouvais cela tout à fait légitime.

Cela étant, on n'a peut-être pas assez veillé à une certaine sélectivité du développement rural, on n'a pas eu assez le souci de la protection des agriculteurs eux-mêmes et de leur environnement.

Au fond, on a appliqué à l'agriculture des mécanismes du capitalisme industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'il fallait s'efforcer de défricher les voies du XXI<sup>e</sup>. Tirons-en ensemble la leçon. Nous nous sommes sans doute trompés collectivement, (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste*)...

**M. Jean-Claude Lefort.** Tiens !

**M. le Premier ministre.** ... et j'espère que nous aurons l'occasion d'en discuter. Mais il n'y a pas un gouvernement, un pays au monde, qui ait réglé son problème agricole dans de bonnes conditions.

Nous en avons parlé à propos des pays européens. Nous pourrions le faire à propos des pays en développement qui ont subi de graves échecs, ou des pays à économie administrée ou collectiviste. Les informations qui me viennent de l'Est montrent que quand il n'y a plus de paysans, il n'est pas très facile de partager les terres, même quand on le désire ! Donc, le problème reste posé et je remercie, sans esprit partisan, tous ceux qui se sont exprimés.

M. Geng a fait une observation très judicieuse : depuis la suppression, par M. Nixon, du régime des parités fixes, il faut de bons accords. Sinon, un dollar trop compétitif peut ruiner tout accord, même bon, qui aura été conclu dans le cadre du GATT. Il a cent fois raison.

Au cours des années 1982-1986, Jacques Delors et moi-même, puis M. Balladur en 1987 avions demandé que les négociations commerciales multilatérales fussent accompagnées d'une réforme monétaire. La situation n'a pas changé, sinon qu'elle porte condamnation, et je le dis sans esprit polémique, du libéralisme intégral.

Il est vrai que nous avons vécu, dans la décennie 80, à l'heure d'une doctrine libérale. Aujourd'hui, cette tendance s'atténue : on parle plus de réforme que de libéralisme. Mais je ne suis pas certain que les recettes soient tellement différentes.

Je l'ai dit tout à l'heure, sans esprit polémique non plus, à propos des services publics ; je le redis à propos de la monnaie : il est certain qu'il faudrait aller plus loin et que cela provoquerait des débats. Monnaie européenne, monnaie mondiale, car les désordres monétaires sont aussi coupables que les désordres commerciaux. Donc, monsieur Geng, vous aviez raison.

Vous m'avez posé deux questions. Décidément, ou je m'exprime mal ou je ne me fais pas bien entendre. Qu'ai-je dit ? D'abord, qu'une réunion des ministres de l'agriculture et des ministres des affaires étrangères aurait lieu dans les délais les plus brefs. Dès demain, notre diplomatie la demandera. Je vous confirme donc ma réponse. En politique, mieux vaut se répéter que se contredire.

Ensuite, userons-nous de notre droit de veto à l'occasion de cette réunion ? Ecoutez, vous le savez comme moi. S'il nous est demandé d'adopter un texte que nous considérerions contraire aux intérêts fondamentaux de la France - d'autres préfèrent dire vitaux ou essentiels - nous dirons « non » et nous le dirons à toutes les étapes de la procédure. Je l'ai toujours affirmé et je ne changerais pas d'avis. D'ailleurs, si

l'on relisait le compromis de Luxembourg, on verrait que mes propos d'aujourd'hui sont totalement fidèles au texte et à ma constante interprétation.

Mais le monde ne s'arrêtera pas de tourner. Il y aura des discussions où nous nous battons pour obtenir ce qui a été demandé ici. Et si vous voulez bien nous accorder votre confiance, nous serons plus forts pour mener ce débat.

M. Méhaignerie soutenait cet après-midi - j'y reviens - que je m'étais trompé parce que des Européens ne s'étaient pas comportés conformément aux engagements qu'ils avaient pris au mois de mai, lors de la réforme de la PAC. Ne me rendez pas responsable du comportement des autres ! Ce que je veux aujourd'hui, je le répète une fois encore, c'est que ceux de nos partenaires qui, à mes yeux, n'ont pas été fidèles aux engagements que nous avons souscrits en commun, sachent que la représentation nationale unanime tient le langage qui est le mien et qu'ils ne peuvent pas compter sur un changement de majorité ou de gouvernement pour assouplir la politique de la France.

Si ce message-là était demain dans toutes les chancelleries des Douze...

**M. Jean-Pierre Balligand.** Il pèserait lourd !

**M. le Premier ministre.** ... croyez-moi, mesdames et messieurs les députés, l'intérêt national serait plus facile à défendre. Si, par contre, nos interlocuteurs, nos alliés, pour certains nos amis, se disent : après tout, attendons quelques semaines, il y a moins de fermeté chez celui-ci que chez celui-là...

**M. Eric Raoult.** Et plus de fermeté ?

**M. le Premier ministre.** ... naturellement, notre position sera affaiblie !

Je crois savoir comment l'opposition s'est déterminée. Je lui demande de réfléchir encore un instant, car sa décision peut être lourde de conséquences. Il y aura des interprétations, je les vois déjà. Nous sommes des hommes et des femmes politiques responsables, nous savons comment un vote est analysé. On dira que les socialistes qui sont au gouvernement - avec d'autres d'ailleurs - ont des difficultés, qu'ils ont sollicité le concours de l'Assemblée nationale et ne l'ont pas obtenu aussi largement qu'ils pouvaient l'espérer. On en conclura qu'il y a une marge de jeu et que l'on peut prendre son temps. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Eric Raoult.** Qu'a-t-on dit sur Clinton ?

**M. le Premier ministre.** Et c'est justement parce que je ne veux pas que les autres pensent avoir du temps devant eux que je demande, une fois encore et solennellement, le concours de l'Assemblée nationale. Car, inlassablement, dans les semaines et dans les mois qui viennent, j'en appellerai, chaque fois que l'intérêt de la France sera en jeu, à la cohésion de la nation. (*« Bravo ! », et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Robert Pandraud.** Je demande la parole !

**M. Jacques Blanc.** Le règlement, monsieur le président...

**M. le président.** Le débat est clos. (*Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

**M. Jacques Blanc.** C'est scandaleux !

2

## ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt-deux heures, troisième séance publique :

Vote sur la déclaration du Gouvernement ;

Explications de vote et vote par scrutin public sur l'ensemble :

- du projet de loi n° 2599 relatif au corps humain et modifiant le code civil ;

- du projet de loi n° 2601 relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

- du projet de loi n° 2600 relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, et modifiant le code de la santé publique.

La séance est levée.

(*La séance est levée à vingt heures quarante-cinq.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,*

JEAN PINCHOT